



Bureau de dépôt
Libramont MassPost
P701162

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

L'ESPERLUETTE

Trimestriel du CIEP | MOC

n° 113 - Juillet - Aout - Septembre 2022



QUAND LES ARCHIVES RENCONTRENT LA DÉMOCRATIE...

En campagne Hors-jeu pour le Qatar : 6.750 fautes mortelles
Des nouvelles du CGI

Le Centre d'Information et d'Éducation Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO et le Bagic.

*L'Éducation permanente est notre quotidien
la formation notre spécialité.*

CONTACT:

Centre d'Information et d'Éducation Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579 – 1030 Bruxelles
Tél.: 02.246.38.41-43 • Fax: 02.246.38.25
Courriel: communautaire@ciep.be

COMITÉ DE RÉDACTION : Sophie COSME, Graziella FORTINO, France HUART (coordination), Louise LAMBERT, Zoé MAUS, Anne-France MORDANT, Florence MOUSSIAUX, Christine STEINBACH, Simon THERER, Nicole TINANT

SECRÉTARIAT : Francine BAILLET, Lysiane METTENS

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Géraldine DEZÉ, Marie-Laurence DUBOIS, Soizic DUBOT, Graziella FORTINO, France HUART, Dawinka LAUREYS, Sarah LESSIRE, Zoé MAUS, Florence MOUSSIAUX, Amélie ROUCLOUX, Louis STALINS, Christine STEINBACH, Jennifer VAN DRIESSCHE

PHOTOS: © Élodie JIMENEZ et Donatienne COPPIETERS

CIEP COMMUNAUTAIRE : tél : 02.246.38.41, 42, 43 – fax : 02.246 38 25
Courriel : communautaire@ciep.be

ÉDITEUR RESPONSABLE : Christine STEINBACH – Chaussée de Haecht, 579
1030 Bruxelles

Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

Le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application. Son objectif est de mieux protéger l'utilisation des données personnelles. L'Esperluette du CIEP s'engage à stocker vos données de manière sécurisée, sans les partager avec des tiers. Vous pouvez en permanence vous désabonner, demander la rectification de vos données en cas d'erreur ou en demander la suppression en vertu de votre droit à l'oubli.

Pour toute question concernant l'utilisation de vos données, n'hésitez pas à nous contacter : communautaire@ciep.be



Reportage &

ÉDITORIAL

Confier l'énergie aux marchés: l'idée qui tue! 3

ANALYSE

QUAND LES ARCHIVES RACONTENT LA DÉMOCRATIE...

Les archives au coeur de notre société ?! 4
Des animations citoyennes articulant démocratie et archives sociales 7

MOUVEMENT EN CAMPAGNE

Vie Féminine, 100 ans de mobilisation, 100 ans d'archives 11
L'enseignement et l'Éducation permanente au fil des Semaines sociales du MOC..... 13
En campagne Hors-jeu pour les Qatar : 6750 fautes mmortelles 15
Fêter les 75 ans des Équipes populaires..... 16
Mes droits pas sans moi 16
Ya Basta! Stop! ça suffit ! 17

EN RÉGIONS

Tomorrow'land..... 17
Les Apéroroulottes. Rencontres citoyennes 18
Ateliers d'arpentage..... 18
Les CCCA : une dynamique locale essentielle 18

VIE DE L'ISCO

Des nouvelles du CGI 19
Décrypter l'espace public en Inter BAGIC..... 21

EN BREF

Maisons médiales : une autre culture de la santé..... 23
Mon histoire de formation, celle que j'ai reçue, celle que je pratique 25
Justice climatique, justice sociale, et les convictions? 26

DATES A EPINGLER..... 27

FICHE PÉDAGOGIQUE

Du théâtre pour agir sur l'oppression

Christine STEINBACH ♦ Directrice du CIEP communautaire

Confier l'énergie aux marchés : l'idée qui tue !

2006 : la libéralisation des secteurs du gaz et de l'électricité approche. Selon l'UE, ce sera bon pour les prix, pour l'emploi, pour la transition. Aux Équipes populaires, des militant-es racontent qu'on leur a proposé en rue un contrat de fourniture « *sinon, vous serez bientôt coupé-es, car tout va changer* ». Oui, tout va changer, et il est temps de l'appréhender ! Des organisations sociales diverses s'unissent alors pour fonder le Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie (RWADE)¹ afin de co-construire une expertise, une parole politique et une représentation des consommateur-rices sur ces questions complexes.

Avec la libéralisation, nous ne sommes plus usager-ères d'un réseau collectif, mais « client-es éligibles » sensé-es « s'activer » sur le marché, en s'escrimant à repérer, parmi des offres toujours plus complexes et opaques, le meilleur contrat de fourniture. La politique énergétique devient affaire de marchés et l'énergie, un bien de première nécessité, est traitée comme une marchandise. Les prix, jusque-là lissés sur une année et objet d'une concertation paritaire, deviennent volatiles. Sous prétexte de lutter contre l'endettement des ménages, la Wallonie et la Flandre imposent le compteur à budget aux personnes en défaut de paiement, renvoyant la responsabilité de la coupure à la sphère privée : pas d'argent ? Pas de courant ! On ne saluera jamais assez le résultat des efforts de la Coordination Gaz-Électricité-Eau de Bruxelles (CGÉE)² qui a largement contribué à faire adopter une bien meilleure protection pour la population bruxelloise.

Il apparaît bientôt que la libéralisation est un échec pour les ménages³. Mais qui pouvait sérieusement croire que confier l'énergie au marché allait résoudre les problèmes ?

2021 : la hausse vertigineuse des prix menace de conduire à un véritable désastre social, économique et démocratique, minant le peu de confiance que les populations gardent dans leurs gouvernements. La libéralisation n'a certes pas provoqué la guerre en Ukraine. Mais face à la spéculation qui s'emballe suite aux craintes pour l'approvisionnement, les États s'aperçoivent qu'ils ont peu de marge de manœuvre. L'Europe est prise de doutes, semble démunie et réduite aux mesurette. À moins d'en profiter pour oser un changement de paradigme : reprendre la main sur le secteur et réinventer, avec les citoyen-nes et non à leurs dépens, les conditions d'une politique énergétique socialement juste et écologiquement responsable. Et si elle ne le fait pas, il faudra l'y obliger. Les syndicats appellent à la grève générale le 9 novembre prochain en Belgique. Faisons-nous entendre.

1. www.rwade.be

2. Née dès les années 1980, à l'initiative du MOC Bruxelles, la CGÉE a été une remarquable coordination pluraliste d'associations actives pour défendre le droit à l'énergie pour les ménages bruxellois.

3. V. WEGHMANN, *L'échec de la libéralisation de l'énergie. Miser sur le secteur public pour un système énergétique décarboné, abordable et démocratique en Europe*, PSIRU Université de Greenwich, juillet 2019. Rapport commandité par l'EPSU (European public service Union-Fédération syndicale européenne des services publics) (en ligne) www.epsu.org/sites/default/files/article/files/Going%20Public_EPSU-PSIRU%20Report2019%20FR.pdf



QUAND LES ARCHIVES RACONTENT LA DÉMOCRATIE...

Sarah LESSIRE et Marie-Laurence DUBOIS ♦ Association des archivistes francophones de Belgique AAFB

Les archives au cœur de notre société ?!

Les archives sont souvent assimilées à de vieux papiers poussiéreux conservés par des érudit·es ou des passionné·es d'Histoire. Elles semblent appartenir au passé et ne concerner qu'une niche de citoyen·nes. Pourtant, la gestion des archives devrait intéresser l'ensemble de la société par les enjeux démocratiques et de gouvernance qu'elle sous-tend. Mais qu'entend-on par archives ? Les archives peuvent être de nature publique ou privée, en papier ou numérisées, récentes ou anciennes, administratives ou définitives et touchent à des thématiques extrêmement variées. Les archives désignent en effet les millions de documents produits quotidiennement par les entreprises, organismes publics ou privés dans l'exercice de leurs activités ainsi que par les particuliers au cours de leur vie.

Historiquement, les traces laissées par les classes sociales les plus aisées ont permis dans un premier temps d'écrire un récit historique majoritairement politique et institutionnel. Les premières législations concernant les archives portaient avant tout sur les documents produits par l'État (archives publiques). Or, l'ensemble de la société civile produit le reste des archives en provenance de ressources aussi variées que les documents générés par les associations, les témoignages oraux, les journaux personnels, les albums de famille, etc. Au fil des décennies, l'intérêt pour les archives privées a augmenté pour les chercheur·es en sciences humaines car elles permettent de documenter de nombreux aspects de la vie quotidienne et de ce qui fait société. Dans un monde démocratique, elles sont les traces de l'expression, de l'identité et des revendications des individus. En complémentarité avec les archives publiques, elles forment le terreau d'une histoire plurielle. Il est donc important que les citoyen·nes participent à leur échelle à la conservation et la gestion de ces traces.

Par définition, le secteur des archives est un secteur transversal touchant de nombreux aspects de la société. L'amalgame entre l'Histoire (ou la culture) et les archives est d'ailleurs souvent fait dans la société. Or, les archives ne sont pas uniquement des documents anciens mais des traces de la vie et des activités qui y sont évoquées et leur gestion doit se faire à toutes les étapes de ces documents pour permettre à la démocratie de s'exercer et

pour écrire l'histoire a posteriori. L'archivage fait partie de notre quotidien sans que l'on s'en rende compte. Effectivement, tout peut constituer une archive, ce qui explique la méconnaissance du secteur qui s'en occupe. Réduire l'archivage à sa seule dimension historique est une vision très minimaliste du secteur et des missions des « archives ».

Comprendre les enjeux démocratiques liés aux archives

Les enjeux liés à la préservation de l'information et des archives sont nombreux : reconstituer l'histoire, faire preuve, accroître les connaissances, construire l'identité,... L'enjeu démocratique est aussi méconnu qu'important, surtout à l'heure des profondes mutations que connaît notre société post-industrielle et numérique. Comme le rappelle la *Déclaration universelle des archives*, les archives constituent un patrimoine unique et irremplaçable dont le rôle est essentiel pour la constitution de l'État, le bon fonctionnement de la démocratie et la construction d'une mémoire collective.

Avoir des archives à disposition est indispensable pour garantir un contrôle démocratique. Comment faire la lumière sur certaines affaires sans document prouvant telle action ou tel propos ? Les archives permettent de vérifier les actions des ministres, des expert·es consulté·es par les cabinets, des administrations et de l'État, bref de la chose publique. Elles jouent un rôle d'information essentiel pour la connaissance des décisions politiques et des actes posés par tous les acteurs institutionnels.

Les États démocratiques se distinguent notamment par l'accès des citoyen·nes à l'information. Ceux-ci doivent favoriser l'exercice du droit de leurs citoyen·nes à contrôler l'action de leurs mandataires. La Constitution belge affirme la transparence de l'État et l'accès à l'information dans les articles 23 et 32. La bonne gestion et la préservation des archives répondent à cette exigence et permettent l'accessibilité des sources à tous et toutes dans le respect des législations (RGPD, droit du patient, droits intellectuels ...).

Cependant, dans nos États dits démocratiques, les documents publics ne sont pas toujours gérés de manière rigoureuse, ce qui conduit à de nombreuses destructions mettant en péril le contrôle démocratique. Prenons, en exemple, certaines affaires politiques mettant en évidence un manque de considération pour la gestion des documents : le dossier Publifin lié à l'intercommunale Nethys ou encore celui du SAMU social de la Ville de Bruxelles. La « solution de crise » proposée par le monde politique prend la forme de commissions d'enquête, de commissions parlementaires, voire d'une remise en question des majorités actuelles. Or, il est une matière qui n'est jamais abordée explicitement, mais qui aurait substantiellement contribué à prévenir ces dérives et mauvaises gestions : la bonne gouvernance informationnelle, c'est-à-dire une gestion raisonnée des documents administratifs et leur conservation au sein d'un service d'archives intégré dans ces structures. Selon Jean Faniel, « (...) ce n'est pas un hasard que, si on a des choses à se cacher ou à se reprocher, on fasse disparaître les preuves, preuves pour la plupart écrites. On le voit dans chaque guerre ou presque. C'est donc la preuve que la conservation des archives est importante en termes de démocratie et de justice, y compris pour le futur »¹.

Au-delà des archives publiques, la préservation des archives privées relève également d'un enjeu démocratique. En effet, la gestion et préservation des traces et des activités des acteur·rices de la société civile et des organisations privées (entreprise, famille,...) garantissent la construction d'une histoire plurielle où toutes les facettes de la société sont représentées et où chaque individu joue un rôle.

« Dématérialiser, c'est matérialiser autrement »

Il est intéressant de s'arrêter quelques instants sur la numérisation et ses conséquences. La dématérialisation de notre société trouve ses origines bien avant l'apparition de l'informatique. À chaque basculement, s'est ajoutée une ressource et aucune n'a complètement disparu (du parchemin au papier puis le fichier numérique), mais nous les avons cumulées tout en ajoutant des propriétés plus avantageuses. Nous arrivons aujourd'hui à une demande croissante de matériaux et de ressources pour concevoir nos équipements électroniques. C'est ainsi qu'aujourd'hui les technologies de l'information consomment environ 10 % d'électricité mondiale, soit l'équivalent de la production de 100 réacteurs nucléaires.

Si l'on se concentre sur les données produites... l'hémorragie se poursuit puisque l'on nous annonce que d'ici 2025, chacun.e d'entre nous (ou presque) générera 5.000 interactions digitales par jour. Chaque minute, 1.3 million de personnes se connectent à Facebook et 4.7 millions de vidéos sont consultées sur Youtube.... Ainsi chacun de nos gestes numériques génère un impact carbone sans que nous en soyons réellement conscient.es.

Pointons également le danger que représentent les GAFAM et les réseaux sociaux pour la préservation de notre mémoire à court et à moyen terme. Google et Microsoft mettent à la disposition de tout un chacun des outils informatiques bon marché, notamment en matière de stockage. Trop régulièrement, leurs utilisateur·rices ne prennent plus

la peine d'effectuer, en complément, des sauvegardes sur des espaces dont il.elles maîtrisent l'accès. C'est le cas de nombreuses associations. Et, bien que ces chers réseaux sociaux nous garantissent un traçage parfait de nos opinions et personnalités, on peut légitimement se demander ce qu'il restera de tous ces souvenirs dans 10, 20 ou... 100 ans. Les algorithmes ont des critères d'accès propres pour retrouver les informations. Qui nous dit que nous pourrions, à l'avenir, y avoir accès selon nos critères personnels ? En conséquence, la mémoire du monde – en ce incluse celle de l'associatif – risque bien de se trouver captive de sociétés commerciales toutes-puissantes.

L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANCOPHONES DE BELGIQUE (Aafb)

Fondée en 2005, l'Aafb représente les archivistes et gestionnaires de l'information francophones de Belgique. Elle réunit plus de 120 membres, parmi lesquels des universités et hautes écoles, des services communaux et provinciaux, des associations et centres d'archives privées, des entreprises, des musées, des archivistes, des gestionnaires de l'information, des institutions publiques,...

Ses buts sont de favoriser les contacts et de développer la collaboration entre les professionnel.les, de promouvoir le métier et de sensibiliser à la conservation, à l'utilisation et à la valorisation des archives, de représenter le secteur auprès du politique. Reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2016 comme Organisation représentative des Utilisateurs Agréé (ORUA) (actuellement fédération), elle est membre depuis 2021 de la CESSOC (Confédération des employeurs du secteur sportif et du Socio-culturel)

L'importance des archives pour l'associatif

Par la richesse de ses activités et de ses réflexions, le secteur associatif contribue, depuis une centaine d'années, pour une large part à la dynamique de notre pays. En conserver la mémoire semble donc logique. Mais avant cet enjeu patrimonial, c'est d'abord et avant tout pour assurer la continuité de son action et pour le déploiement de ses activités que le secteur associatif doit assurer la préservation de ce qu'il produit au quotidien. Comme le décrit Marie-Anne Chabin, archiviste française, les raisons d'archiver sont multiples et peuvent se rassembler autour des notions : pour agir, pour se défendre, pour s'enraciner, pour témoigner et enfin, pour s'épanouir.

La première raison est donc l'action. Pour pouvoir être efficace, une association a tout intérêt à bien gérer son information. Grâce à une structuration réfléchie en amont, l'association gagne en temps et en cohérence. Elle peut ainsi mieux justifier les subsides publics qui lui sont alloués si elle dispose des bonnes informations rassemblées dans les bons dossiers lors de la rédaction de son rapport annuel. Cela facilite également la poursuite d'un projet lorsqu'une personne est en congé ou en partance et que la personne qui la remplace doit reprendre l'activité au pied levé.

Une autre raison d'organiser et de gérer l'ensemble des informations qui circulent dans l'association est de faciliter la transmission du sens au sein d'équipes en constante évolution. Cela permet d'expliquer les racines de l'association, pourquoi les fondateur.rices ont créé le projet et comment il s'est développé. Cet objectif de transmission revêt actuellement une importance particulière à l'heure où un changement générationnel s'opère dans l'associatif et notamment, dans les structures créées au début des décennies 1970-80. Dans celles-ci, les fondateur.rices qui y ont investi beaucoup de temps jusque parfois après leurs retraites professionnelles sont en partance et doivent céder le relais à la génération suivante. Cette transmission est l'occasion de faire un tri et d'organiser la masse d'informations accumulée dans les armoires, caves et greniers de l'association, d'écrire le récit de ces décennies, voire d'organiser une fête pour célébrer l'anniversaire de l'association. Parmi les exemples récents, citons la Fédération des maisons médicales qui a réalisé une brochure et une série de podcasts, mais aussi Vie féminine, la Fondation pour les générations futures, la CESSOC ou encore l'Association des Centres culturels.

Malheureusement, d'autres associations n'ont pas eu ou pas encore eu ce réflexe de traiter leurs archives et un grand pan de la mémoire de leurs fondateur.rices risque de disparaître prochainement si on n'y prend garde, faute d'intérêt, de temps et surtout de moyens. Citons les principaux écueils que rencontre l'archivage dans le secteur associatif. Le premier est celui de l'absence de conscience de l'intérêt d'archiver. Souvent pris dans la tourmente de la gestion quotidienne, le personnel associatif ne prend pas le temps de traiter son information active et ses archives, et remet la tâche aux calendes grecques. Ainsi, soit les documents sont stockés dans des cartons ou sur des serveurs ou autres disques durs sans que jamais personne ne les consulte, soit – et c'est là le pire – ils sont purement et simplement détruits.

Si la conscience est présente, ce sont, hélas, les conditions de conservation qui, souvent, ne sont pas adaptées. Que l'on songe aux inondations de cet été 2021 dans la province de Liège, où une part importante de la mémoire d'associations et de particuliers a disparu dans les flots, car rangée dans des caves ou des garages. Le cas est bien sûr extrême, mais il n'en demeure pas moins que des lieux de conservation trop secs ou trop humides sont monnaie courante et aboutissent également à un résultat désastreux : des archives existantes, mais inutilisables. Enfin, le dernier écueil mais non des moindres est le manque de moyens financiers et humains pour traiter ces archives... Les ressources des associations pour réaliser leurs missions principales étant déjà limitées, il est difficile de dégager les moyens nécessaires pour s'occuper du passé. Du côté des autorités publiques, un décret concernant les centres d'archives privées est en cours de révision en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et l'AAFB espère que cette révision permettra d'une part, une meilleure (re)connaissance des centres d'archives privées dont la mission essentielle est d'offrir un cadre sécurisé aux nombreuses archives de l'associatif et d'autre part, d'en assurer la bonne gestion

et la valorisation auprès d'un large public. À côté de ce cadre décréteil, il faudra évidemment aussi une enveloppe budgétaire importante. Actuellement, les archives privées dépendent de la politique culturelle de la FWB et les moyens alloués à ce secteur sont dérisoires (0,66% des dépenses culturelles de l'Administration générale de la Culture-AGC). Le secteur des archives doit donc se faire une place à côté d'autres secteurs culturels beaucoup plus visibles, tels que les musées ou encore les centres culturels.

Conclusion

Quel(s) rôle(s) pouvons-nous prendre dans la préservation de notre histoire collective ? Comment nos associations assurent-elles la gestion et la préservation de leurs informations produites aujourd'hui mais aussi celles d'hier ? En tant que citoyen.ne, acteur.rice du monde associatif, il est de notre devoir de nous soucier à notre échelle des traces que nous laisserons aux générations futures et permettre à tout à chacun.e de participer à la constitution de notre histoire.

Il est certain que les enjeux d'Éducation permanente et de démocratie culturelle qui sont au cœur de nos métiers rejoignent les enjeux explicités dans cet article. Il importe donc qu'ensemble, archivistes, responsables d'associations, permanent-es syndicaux et gestionnaires de projets dans nos multiples secteurs, nous unissions nos ressources et nos idées pour agir sur la société de demain. Il est également important que nos différents secteurs se connaissent et se soutiennent, particulièrement à l'approche des élections de 2024, pour porter ensemble des revendications communes vers nos responsables politiques. Celles-ci viseront à redonner du souffle aux valeurs démocratiques portées par nos associations et à obtenir un financement durable de toutes les actions que nous pouvons déployer à notre échelle. Par ailleurs, un décloisonnement des spécificités sectorielles des archives est également indispensable pour garantir une démocratie plurielle et inclusive. ●

1. Marie-Laurence DUBOIS et Sarah LESSIRE, *La conservation des archives, un jeu démocratique délaissé*. Interview de Jean Faniel, 30 janvier 2020 (en ligne) www.archivistes.be.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- Guillaume PITRON, *L'enfer numérique : voyage au bout d'un like*, Les Liens qui libèrent, 2021.
- Mathieu BIETLOT, Manon LEGRAND et Pierre SMET, *Cent ans d'associatif en Belgique... et demain ? : les réflexions du Collectif21*, Bruxelles, Agence Alter Editions-Collectif21, 2022.
- Cartes blanches et positions AAFB : www.archivistes.be/cartes-blanches
- Florence GILLET, *Archives et gouvernance de l'information : défis, enjeux et perspectives dans une société en mutation*, LE CRISP, 2022 [à paraître à l'automne 2022].

ARCHIVES DE QUARANTAINE, UN PROJET AVEC UNE VOLONTÉ D'OUVERTURE

En mars 2020, lors de la mise à l'arrêt du pays pour pandémie de Covid-19, l'AAFB a initié, en collaboration avec son pendant flamand le Vlaamse Vereniging voor Bibliotheek, Archief Et Documentatie vzw (VVBAD), un projet de grande ampleur *Archives de Quarantaine*, qui a pour objectif d'une part, de mobiliser et d'inciter les archivistes afin que chacun.e contribue à la collecte des traces du présent pour ensuite permettre à l'Histoire de s'écrire sur base de sources et d'autre part, de dépoussiérer l'image de l'archiviste, perçue comme agissant en bout de course sur des vieux papiers.

À l'instar des archivistes ayant collecté les traces d'événements importants (comme les Archives de la Ville de Bruxelles pour les attentats de 2016), les archivistes sont conscient.es que ce qui se vit en Belgique depuis la crise sanitaire est exceptionnel et qu'il faut rapidement agir pour conserver les traces de ces changements tant sur le plan individuel (vie des familles, liens sociaux redéfinis, etc.) que sur le plan collectif (maintien des fonctions essentielles, réorganisation du travail et des cours dans les institutions d'enseignement, gouvernement disposant de pouvoirs spéciaux, limitation des libertés individuelles, etc.). Par ce projet, les archivistes se sont mis à disposition de la population pour conserver la mémoire du présent.

La plateforme *Archives de Quarantaine* a également pour ambition de collecter et rassembler les initiatives citoyennes, les témoignages et les actions des entreprises ou associations nées durant la période de confinement. Le dernier objectif est d'offrir des outils et bonnes pratiques aux archivistes pour lancer, par leurs propres moyens, leur projet de récolte et de disposer d'informations techniques leur permettant d'archiver au mieux ces nombreuses sources qui arrivent pour la plupart sous forme numérique.

Le projet a également offert une vitrine à la vingtaine de centres et services d'archives ayant participé et a ouvert un autre regard citoyen sur ce métier si méconnu, en proposant une exposition virtuelle montrant la diversité et la richesse des archives collectées durant cette crise sanitaire et donnant la parole aux professionnel.les.

Enfin, ce projet a constitué un premier pas vers une réflexion plus large et une prise de conscience du rôle sociétal de l'archiviste en période de crise. L'AAFB a la volonté d'élargir la plateforme aux autres crises, telles que celles des inondations de juillet 2021 ou de la guerre en Ukraine.

Pour en savoir plus : <https://archivesquarantainechief.be/fr/>

Dawinka LAUREYS ♦ Coordinatrice Éducation permanente à l'IHOES

Des animations citoyennes articulant démocratie et archives sociales

Indépendant et pluraliste, l'Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale (IHOES asbl) est actif à la fois comme centre d'archives privées et service d'éducation permanente. Située à Jemeppe-sur-Meuse, au cœur de l'ancien bassin industriel liégeois, son action s'inscrit dans le champ de la vie associative, syndicale et politique, en particulier auprès d'acteurs de la région liégeoise partageant ses valeurs de démocratie, de justice sociale et de laïcité.

Archives et éducation permanente : une articulation fondatrice

Depuis plus de quarante ans¹, l'IHOES collecte et rend accessibles des archives relatives aux luttes sociales pour l'émancipation. Dès la fin des années 1970, des historien.nes engagé.es cherchent à remédier à la disparition de telles archives dans une perspective d'éducation permanente. Au sein du pilier laïc, les fondateurs de l'IHOES, Michel Hannotte et René Deprez, entendent battre en brèche le mépris dans lequel l'histoire sociale est tenue dans l'historiographie classique. Reconnu en éducation permanente

avant de l'être en tant que centre d'archives privées, l'IHOES développe la complémentarité des deux dimensions, présente dès ses premiers statuts.

Pour l'IHOES, il existe un *continuum* qui, partant de la conservation d'archives en passant par des recherches scientifiques, débouche sur une série d'activités, publications² et expositions destinées à un large public afin de rendre intelligible l'histoire sociale et ainsi nourrir l'analyse du temps présent. L'objectif est aussi de faire prendre conscience aux acteur.rices de l'histoire sociale, passée et en cours, de l'importance de rassembler et de rendre accessibles les traces de leur vécu : pour eux-mêmes, leurs contemporain.es et les générations futures.

Quand histoire sociale, mémoire orale et citoyenneté s'entremêlent

Les projets d'animation développés par l'IHOES permettent de mieux cerner comment tisser des liens entre archives sociales et défense de la démocratie politique, sociale et culturelle.

Le processus et les enjeux de deux d'entre eux sont décrits ci-dessous.

Récits de vie : des migrantes se racontent³

Fruit d'un partenariat entre l'IHOES et le Service d'insertion sociale de *La Bobine* (Bressoux-Droixhe, Liège), ce projet s'est déployé de 2012 à 2018, avec des femmes d'origines marocaine, kurde et algérienne, qui ont raconté leur parcours. Il a été ponctué de moments d'écoute et de collecte de témoignages, au sein du groupe et au-delà, mais aussi de découvertes de pages d'histoire collective de l'immigration dans lesquelles leur parcours individuel s'inscrit. Les échanges ont été nourris par de nombreuses archives conservées à l'IHOES ou au sein d'expositions (témoignages, archives papier et iconographiques).

Alors qu'elles doutaient initialement que leur histoire puisse être d'un intérêt pour autrui, les participantes ont co-construit deux expositions : le parcours *Des trajets et des mots* au centre de Liège (mai 2015) et dans leur quartier de vie, une version plus étoffée *Récits de vie : des migrantes se racontent* (automne 2017). Leurs attentes étaient multiples : « Je voudrais m'adresser aux gens d'ici, à ceux qui disent que les immigrés profitent et expliquer pourquoi on est venues en Belgique, en parlant des obligations qui nous ont poussées à venir ici ». Pour d'autres, c'était : « Vivre ici ou vivre là-bas, c'est la même chose. (...) Comme on essaie de comprendre le mode de vie ici, on aimerait que ceux d'ici nous comprennent » ; ou bien encore : « En tant qu'étrangère, j'ai besoin de partager (...) ; on a besoin de faire le lien et de se souvenir. »

Au sein des expositions, les participantes ont entre autres présenté un CD avec des extraits de leurs témoignages et des peintures sur leurs « trajets » de migration⁴. Elles n'imaginaient pas qu'elles aboutiraient à cela, qu'elles oseraient prendre la parole en public. Elles ne pensaient pas non plus qu'au sein de la seconde manifestation, elles deviendraient guides (notamment à l'attention d'élèves de fin de primaire) et que près de 386 personnes (y compris des représentant.es de mandataires locaux et la télévision

locale) visiteraient l'exposition en quatre jours. Ainsi, en témoigne Najat : « *On s'attendait pas à [en] arriver là. Ça demande du courage, quand même, pour parler, se montrer, être sûre de ce que l'on va dire.* » Elle parle de la grande gêne qu'elle a ressentie en parlant à la télévision locale, mais elle a éprouvé le besoin de le faire « *pour le projet. (...) quand on ne maîtrise pas bien la langue, ça donne encore plus le trac, ça rend l'enchaînement des idées difficile.* »

Fin 2017, lors du colloque *Parcours migratoires au féminin*, Nafissa faisait le bilan de son engagement dans le projet : il était important « *de transmettre et d'exprimer la voix de ces femmes ainsi que de la nécessité de reprendre la parole dans l'espace public. La méconnaissance des mémoires de migration institue une amnésie sociale en ce qui concerne l'histoire de la Belgique. Celles qui ont accepté de faire entendre leur témoignage participent à ce devoir de mémoire. Elles laissent une trace de leur histoire à leur famille et aux prochaines générations.* »

Extraits de témoignages de participantes

« *Quand j'étais petite, je voulais aller à l'école. Mais mes parents n'ont pas voulu (...). Ils m'ont demandé de garder les animaux (...). En rentrant après avoir gardé les animaux, j'étais fatiguée, je ne savais plus rien faire.* » Elle dit que quand elle s'est mariée, elle a dû partir dans un autre village (...) : « *C'était trop difficile, je ne connaissais pas le village. J'ai eu trois enfants.* » Le plus jeune était tout petit (...) quand elle a perdu son mari. (...) « *Comme je n'ai pas su faire des études, j'ai voulu faire tout pour que mes enfants puissent faire des études.* » (Hassina, avec la traduction de Mariya)

Témoignage d'une visiteuse de l'exposition

« *Quel courage de la part de ces 12 femmes de s'ouvrir et de partager un bout de leur histoire ! En tant que petite-fille [d'] immigrés espagnols et italiens, ces récits m'ont totalement chamboulée faisant ressortir tous mes souvenirs d'enfance autour de mes grands-parents adorés... Un souhait : que chaque être puisse s'épanouir et trouver une place dans notre société tout en gardant et surtout en partageant avec autrui sa culture, ses coutumes et son histoire.* »



Des collecteur-rices de mémoire sur l'engagement

Initié en 2016, ce projet - toujours en cours - a comme pivot la sauvegarde de mémoires militantes pour une meilleure connaissance critique de l'histoire de l'engagement. Le groupe s'est constitué majoritairement d'enseignant-es pensionné-es et de jeunes historien-nes autour de deux thèmes co-définis : les féminismes et les courants marxistes. Au sein du groupe, des échanges de fond ont eu lieu autour des différentes expressions de l'engagement. *« Lors de nos séances de travail, nous avons réalisé assez rapidement que nous n'utilisons pas tous le même vocabulaire et nous avons ressenti le besoin de définir ces mots qui s'imposaient à nous : qu'est-ce qui distinguait engagement, militantisme et militance, ou encore activiste et militant ? »*⁵.

Après une formation à la collecte d'archives orales où l'expérience du groupe a été mobilisée, des interviews ont débuté au printemps 2018. *« Les premières interviews ont souligné des critères relativement communs aux témoins, surtout lorsque leur étaient posées les questions : « Comment vient-on au militantisme ? Reste-t-on militant ? ». Ces hommes et ces femmes provenaient généralement d'un milieu militant, préoccupé des questions sociales et politiques, et ils avaient choisi de s'engager précocement dans des structures politiques, syndicales ou associatives. Ils ont consacré beaucoup de temps à leur collectivité et ont eu à cœur d'étayer leurs engagements par des lectures et/ou des formations idéologiques et historiques. Ils proclament aujourd'hui encore leur attachement aux valeurs pour lesquelles ils se sont battus. Nous pourrions les qualifier de militants «à l'ancienne», ceux que leur engagement structurait totalement, leur donnant en outre une identité. Nous avons relevé combien le temps mis à la disposition du combat bénéficiait de conditions familiales favorables : les hommes s'appuyant souvent sur une femme au foyer ; les femmes célibataires, sans enfants ou soutenues par un compagnon compréhensif pouvaient plus facilement s'engager et prendre des responsabilités »*⁶.

En 2019, une première valorisation a eu lieu lors de la journée d'études *De la mémoire à l'histoire orale*⁷. Au printemps 2021, six participantes ont co-écrit un article dans l'étude *Les nouveaux visages de l'engagement*⁸ et ont débattu lors du webinaire *Qu'est-ce que militer en 2021 ?*

Entre-temps, le confinement et la crise sanitaire ont temporairement réorienté le projet. Lors de séances en distanciel, deux idées ont émergé de la collecte de témoignages menée auprès de permanent.es syndicaux issu.es de différentes instances et centrales de la FGTB sur la façon dont le confinement était vécu⁹ : la co-construction d'un podcast sur les enjeux syndicaux soulevés à la FGTB par la pandémie¹⁰ et la poursuite d'interviews autour de l'engagement en temps de la Covid au sein des sphères culturelles, sanitaires, éducatives, etc.

Réflexion sur les conséquences possibles du premier confinement

*« Humainement, je suis convaincue qu'on ne devra plus vivre comme on a vécu avant. Quand on voit, sur si peu de temps, comment les choses sont allées aussi mal, on était vraiment dans une société non durable. Et je pense qu'on devrait mettre aussi quelque part un groupe d'experts en réflexion et pas que des experts scientifiques, je parle aussi du monde syndical, et réfléchir à comment demain la société pourrait être plus durable. (...) On avait fort peur de tout ce qui allait être l'implémentation des nouvelles technologies, la numérisation de l'économie. Pour moi, elle est arrivée de façon galopante et tout ce qui va prouver que ça a fonctionné risque de devenir la norme »*¹¹.

« Avec la crise sanitaire, on assiste à de nouvelles dégradations des libertés individuelles : liberté d'aller et venir, liberté de se réunir, liberté de s'associer, de manifester, etc. Ce nouveau contexte n'induit-il pas pour une partie des militants (...) une mutation dans la manière de militer : plus clandestine, risquant davantage la stigmatisation (...) ? »

*« La crise interne d'organisation du travail va changer directement les choses. Comment arriver à convertir l'émotionnel en combats pour l'avenir, en convictions construites ? Comment se prémunir contre les manipulations des médias ? Quelles seront les conséquences psychologiques et sociales [de la crise sanitaire] ? Il va falloir penser autrement : oui mais comment ? Autant de phrases entendues auprès de responsables syndicaux [de la FGTB] »*¹².

Parallèlement au podcast, dix-huit interviews ont été réalisées sur des initiatives nées pendant la crise sanitaire¹³ (par exemple, l'opération Solidarité Culture Liège ou Sortir du bois), mais aussi auprès de personnes engagées dans des structures préexistantes (le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion-CVFE, des maisons médicales, des maisons de jeunes, un collectif de femmes sans-papiers ayant cousu des masques, etc.). Au-delà de la région liégeoise, des interviews ont été réalisées principalement auprès du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté et de La Santé en lutte. Depuis, des participantes ont décidé de co-écrire une étude sur les mécanismes de solidarité et de créativité nés de la pandémie.

De l'ensemble de ces interviews émerge une série de questions : *« comment l'ensemble des militants vont-ils poursuivre leur engagement dans ce futur tissé d'interrogations ? Qu'en sera-t-il de leurs actions syndicales, politiques ou autres ? De leurs modes d'action ? Des formes de militantisme ? Que deviendra la militance si elle se réduit à un exercice on line ? Comment les acteurs engagés vont-ils préserver leur liberté de penser, de se positionner et d'agir, notamment dans un contexte de dépendance massive aux médias, à Internet et aux réseaux sociaux ? »*¹⁴.

Enjeux citoyens au cœur des animations

Des méthodes ascendantes de co-construction sont mobilisées dans nos animations pour s'entraîner à exercer ses droits de co-décision et œuvrer ensemble. Des archives papier et des travaux historiques sont utilisés pour alimenter l'intelligence collective, tandis que l'archive orale est considérée comme outil d'expression et de réappropriation de l'histoire sociale, passée et en cours. Si ces archives servent de support à la recherche, elles permettent en effet de donner la parole à des personnes qui laissent peu de traces de leur histoire, comme les migrant.es ou les militant.es qui ne prennent pas nécessairement le soin de conserver les sources de leurs luttes. C'est aussi une façon de faire entendre les voix de ces « invisibles » au sein « d'une histoire collective racontée non plus par « en haut », mais par celles et ceux qui la vivent »¹⁵.

L'IHOES mène une réflexion sur la façon de produire une vie démocratique, en y intégrant des interrogations sur les mutations sociales et leurs transformations dans le temps à partir de documents historiques. Lors des rencontres publiques du projet *Récits de vie*, le dialogue et le débat sur l'évolution des conditions de migration et sur le devenir de nos démocraties interculturelles ont été encouragés. Le projet des collecteur-rices de mémoire permet de « porter dans l'espace public » des témoignages de personnes engagées en faveur de droits politiques, économiques ou culturels pour cheminer vers une réappropriation de l'histoire de l'engagement, et ainsi à notre échelle, contribuer à la régénérescence de nos démocraties. Plus largement, en filigrane de toutes ces activités, figure la volonté de faire prendre conscience au plus grand nombre que la démocratie, la justice sociale, l'égalité, la paix sont l'affaire de toutes et tous, et qu'elles se construisent ensemble. ■

1. Créée le 1er mai 1987, l'asbl existait déjà comme association de fait.
2. Disponibles sur www.ihoes.be/publications/etudes/ et www.ihoes.be/publications/analyses/.
3. Dawinka LAUREYS, « Récits de vie : des migrantes se racontent », cheminement d'un projet interculturel et citoyen (2012-2017) », Analyse de l'IHOES, n° 171, 10 octobre 2017, (en ligne) www.ihoes.be/PDF/IHOES_Analyse171.pdf
4. Ces œuvres ont été réalisées dans le cadre d'un partenariat avec l'asbl *Voix de Femmes*.
5. « Engagement, militantisme, militance. Quelques réflexions du groupe des collecteur-rices de mémoire initié par l'IHOES », *Les cahiers de l'éducation permanente*, n° 56, mars 2021, p. 98-113.
6. Engagement, militantisme, militance, op.cit., p. 104.
7. Dawinka LAUREYS et Lionel VANVELTHEM, « Valoriser la source orale : pratiques culturelles et citoyennes », « De la mémoire à l'histoire orale », 27 février 2019, Liège (en ligne) www.memoire-orale.be/index.php?page=base&taction=ecouter&ID=128
8. Engagement, militantisme, militance, op.cit.
9. Mené dans le cadre du projet *Archives de quarantaine* de l'AAFB (voir l'article dans ce numéro de *L'Esperluette*, p. 7
10. *La FGTB pendant le premier confinement : des permanents syndicaux témoignent* (en ligne) <https://soundcloud.com/user-773881364/la-fgtb-pendant-le-premier-confinement-des-permanents-syndicaux-temoignement-episode-1>
11. Témoignage de la secrétaire générale du SETCa Liège-Huy-Waremme.
12. Engagement, militantisme, militance, op.cit., p. 112.
13. Extraits en ligne : www.memoire-orale.be/index.php?page=base&taction=lister&liste=thematique&liste_select=36.
14. Engagement, militantisme, militance, op. cit., p. 113.
15. Engagement, militantisme, militance..., op. cit., p. 100.



Amélie ROUCLOUX (CARHOP) ♦ Soizic DUBOT (Vie féminine)

Vie Féminine, 100 ans de mobilisation, 100 ans d'archives

En 2021, Vie Féminine (VF) a fêté son centenaire. En s'arrêtant sur son histoire, plusieurs objectifs sont poursuivis. Tout d'abord, il y a une volonté de transmission entre les militantes des époques plus anciennes et celles d'aujourd'hui, en faisant la part belle aux témoignages. VF souhaite contribuer à l'histoire des femmes en Belgique, en partant de celle des femmes des milieux ouvrier et populaire. Des femmes qui, dans le cadre d'un mouvement uniquement féminin, et bien avant qu'il ne revendique l'étiquette féministe, développent des pratiques d'émancipation individuelle et collective. S'équiper d'une recherche solide lui permet d'expliquer, dans toutes ses nuances, son histoire, qui fait souvent l'objet d'étonnements, suscite des questions et de la curiosité. Pour mieux comprendre ses origines, évolutions, mutations et ses apparents paradoxes, VF a exploré son identité : à la fois mouvement ouvrier, catholique et féminin, mais aussi mouvement social, d'éducation permanente et féministe. Pour réussir ce projet, VF a sollicité l'expertise du Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire (CARHOP) et sa manière de voir l'histoire comme un outil de conscientisation, de sensibilisation et de formation, ainsi que son engagement à mettre au cœur de cette histoire les acteur.rices de terrain.

Le postulat de départ était le suivant : si VF existe encore aujourd'hui, ce n'est pas qu'une question de structure organisationnelle suffisamment forte pour résister aux années ; c'est parce que les femmes qui s'y sont succédées ont participé, ont apporté leur contribution, l'ont façonné et parfois bousculé, mais aussi parce qu'elles y ont trouvé ce qu'elles y cherchaient. VF évolue entre permanence et modernité, avec

l'ensemble des femmes et la société. Pendant ces 100 ans, ces femmes se sont faites "passeuses" de luttes, d'expériences, de connaissances, de droits, de débats et de solidarités. VF a interrogé historiquement cette notion de "passeuse". Le choix de la forme d'un livre permet de développer une réflexion approfondie et détaillée tout en combinant l'apport de multiples sources. Vu ces objectifs, le support devait être durable, circuler facilement, permettre des échanges et discussions, et rester accessible à la lecture malgré la quantité de matière.

Les archives, une méthodologie et des découvertes

Lorsque VF s'adresse au CARHOP, les archivistes du Mouvement et du Centre ont déjà traité ses archives, et les volumineux inventaires sont disponibles. Les historiennes découvrent une variété de documents : les notes de travail et procès-verbaux des instances côtoient les correspondances des dirigeantes et des chargées d'étude, les programmes d'année, les résultats d'enquêtes menées auprès des membres, les outils pédagogiques et revendicatifs, les actes des congrès et des colloques, les discussions et analyses des journées et des semaines d'études, etc. Un fonds iconographique non inventorié illustre la vie du Mouvement. Disséminés parmi les fardes, les témoignages des actrices sont retrouvés. Riches, les archives n'en sont pas moins inégalement réparties dans le temps. Pour les périodes plus anciennes, d'autres centres d'archives sont explorés¹.

Aux origines (avant 1920)²

De nombreux documents ont été mobilisés pour comprendre les origines du Mouvement : les rapports des congrès d'œuvres sociales rendent compte des débats sur les questions sociales et féminines au sein du monde catholique ;

le périodique *La Femme Belge* présente des enquêtes menées sur ces questions ; le journal syndical féminin chrétien *L'aiguille* met en lumière les actions et les services lancés par les ouvrières ; etc. L'analyse de l'ensemble de ces sources permet de découvrir un mouvement féminin naissant qui s'inscrit dans le milieu catholique tout en étant en rupture avec son conformisme et sa philanthropie.

Du côté de VF, c'est l'occasion de redécouvrir la figure de Victoire Cappe, qui a été l'instigatrice en 1907 du Syndicat de l'Aiguille à Liège, puis des Unions professionnelles féminines chrétiennes qui deviennent les Œuvres sociales féminines chrétiennes (OSFC), au sein desquelles les Ligues ouvrières féminines chrétiennes (LOFC), l'ancêtre de VF, vont se structurer. Par son action pour la défense des travailleuses, elle fait écho à des thématiques actuelles de VF. Cet arrêt sur les origines permet également de prendre conscience qu'il n'est pas possible de passer sans transition de Victoire Cappe à aujourd'hui. Depuis, le Mouvement s'est transformé à plusieurs reprises et s'est adressé à d'autres publics, comme les femmes au foyer, avant de progressivement réintégrer la question des travailleuses.

La construction (1920-1939)

De nombreux documents permettent d'appréhender la construction du Mouvement : les procès-verbaux du secrétariat général des OSFC, structure faîtière du Mouvement, donnent un aperçu des actions mises en œuvre ; les actes des congrès des LOFC rendent compte de leurs revendications et préoccupations ; les rapports d'activité détaillent les outils et services créés ; etc. Leur analyse permet de comprendre comment à partir de 1920 le Mouvement féminin ouvrier chrétien se structure : les LOFC constituent sa section francophone et l'époque est propice à leur développement. Elles multiplient les outils d'animation et d'information, les cercles d'études, les formations et les services à destination des épouses et des familles ouvrières. L'heure est au recrutement de masse et, à la fin de cette période, les Ligues comptent jusqu'à 141.000 membres.

Pour VF, c'est l'occasion de constater (non sans surprise) que beaucoup d'outils utilisés aujourd'hui ont été créés à cette époque même s'ils ont évolué pour répondre à de nouveaux besoins et enjeux : les formations y sont toujours d'actualité; l'ancêtre du magazine *axelle*, *La Ligue des femmes*, est lancé ; les enquêtes constituent encore une pratique centrale dans ses actions..

L'éclosion (1940-2001)

De nombreux documents ont permis de comprendre l'éclosion du Mouvement : les procès-verbaux des réunions du Comité, du Conseil et du Bureau présentent les débats et réflexions en cours ; les résultats d'enquête de terrain rendent compte des préoccupations et des revendications ; les articles du magazine *Vie féminine*, puis *axelle*, détaillent les prises de position et ouvrent un espace de discussion avec les membres sur des thématiques d'actualité ; les archives des services et des actions spécialisées mettent en évidence les évolutions des pratiques et du public ; etc.

Pour être au plus proche des réalités des femmes, VF crée les Actions spécialisées et les Secteurs spécifiques pour les femmes jeunes, âgées, immigrées, ou encore divorcées, et leur propose des animations et des formations pour analyser la société. Les dynamiques d'un Mouvement d'épouses ouvrières chrétiennes laissent progressivement place à celles d'un Mouvement de femmes plurielles, interrogeant peu à peu son identité chrétienne. Devenu Vie Féminine en 1969, il rallie les mouvements féminins et féministes, organise des formations politiques pour ses membres, discute de la dépénalisation de l'avortement, participe à l'organisation de la Marche mondiale des femmes en 2000, etc. L'option féministe s'esquisse, puis s'affirme à l'issue du congrès 2001, *l'Odysée des femmes*.

Pour VF, c'est l'occasion de découvrir la complexité de la dynamique du Mouvement, avançant dans un constant mélange de traditionalisme et de progressisme. Présentes dès l'origine, certaines thématiques se maintiennent tout en évoluant, non sans tensions

internes, en fonction des changements de société : par exemple, la non-mixité, la famille et la maternité, le travail, la consommation, la lutte contre la pauvreté et les inégalités, la défense de revenus suffisants pour les familles ouvrières, etc. L'éducation populaire, puis permanente à partir de 1976, imprègne son histoire : elle en utilise les outils pour aborder des thématiques auprès de ses membres et renouveler d'anciennes revendications, voire en porter de nouvelles.

Quels enseignements pour le futur ?

L'ouvrage sur les 100 ans de mobilisation de VF lui permet de tirer des apprentissages de différents ordres. Tout d'abord, se rendre compte combien la préoccupation de la participation traverse toute son histoire est éclairant pour aujourd'hui. En effet, le défi de parvenir à rassembler des femmes malgré des situations parfois très difficiles et toujours diverses, et de parvenir à garder centrale leur parole, pouvait sembler très actuel alors que cet enjeu est posé à toutes les époques.

Quel que soit le nombre de femmes et l'objectif poursuivi, VF s'interroge constamment pour être au plus proche des femmes et de leurs préoccupations, en questionnant ses modes d'actions et ses activités, dans une dynamique alliant permanence et inventivité créative. Cela se décline à travers les pratiques, outils et thématiques, comme par exemple l'enquête encore pratiquée aujourd'hui même si elle suit de nouvelles méthodes. Si ces questions se reposent sans cesse, ce n'est pas parce qu'elles sont insolubles, mais parce qu'elles apportent des réponses toujours réactualisées.

Cet arrêt sur son histoire permet à VF d'éclairer les sujets de société sur lesquels elle agit et la manière dont elle s'en saisit. Malgré des objectifs différents, certaines thématiques étaient présentes dès le début : comment elles sont ré-habitées par de nouveaux enjeux et se colorent différemment au fil de l'histoire, dans de nouvelles configurations ; comment elles évoluent et se transforment ; comment de nouveaux sujets de mobilisation

émergent (comme l'environnement, les droits sexuels et reproductifs des femmes, la lutte contre les violences faites aux femmes, les droits des femmes divorcées ou séparées, etc). Cette rétrospective permet d'expliquer comment, dans quel contexte et à quel moment VF se positionne sur certains sujets. La position ou l'action est presque toujours le résultat (positif et important) d'un long travail préalable, qui permet que des femmes, même éloignées de la participation et de la mobilisation, se sentent embarquées et légitimes, s'équipent pour construire la position de VF. Envisager le passé éclaire la manière d'aborder l'éducation permanente aujourd'hui. Ce travail historique montre que l'ancrage de VF réside peut-être moins dans ses positions ou ses identités multiples que dans les dispositifs déployés pour être en lien avec les femmes sur leurs terrains.

Cette rétrospective met en lumière, de manière nuancée, la complexité du Mouvement en écho au contexte de chaque époque. Premier pas pour construire aujourd'hui un récit partagé de cette histoire, elle alerte sur la nécessité de conserver des archives plurielles dont la nature permettra d'écrire la suite de cette histoire au départ des femmes actives qui constituent les "passeuses" actuelles. Elle rappelle l'urgence d'interroger les plus anciennes pour garder des traces orales de leurs expériences. ●

1. Les archives consultées se trouvent dans les locaux de Vie Féminine, au CARHOP, au CARHIF, à la KBR et au KADOC.
2. Pour en savoir plus, voir la série d'épisodes sur les 100 ans de VF (www.viefeminine.be/100ans-89) et les podcasts *Les passeuses* réalisés par les journalistes de *axelle magazine* (www.axellemag.be/serie/les-passeuses/)

Amélie ROUCLoux (coord.), Marie-Thérèse COENEN, Anne-Lise DELVAUX avec la participation de Juliette MASQUELIER, *Vie féminine. 100 ans de mobilisation féminine*, Bruxelles, Vie Féminine-CARHOP 2021, 352 p.
 Prix : 25€ (15€ membres de VF)
 Commande : Vie féminine Rue de la Poste 111 1030 Bruxelles
 Tél. : 02/227.13.00
 Mail : secretariat-national@viefeminine.be



Louis STALINS ♦ FTU-CARHOP

L'enseignement et l'Éducation permanente au fil des Semaines sociales du MOC

Cette année s'est tenue la 100^e édition des Semaines sociales du MOC. Organisée pour la première fois en 1908 en Flandre et en Wallonie, la Semaine syndicale wallonne avait pour objectifs d'attirer les propagandistes des organisations ouvrières locales pour leur faire connaître la doctrine sociale de l'Église et contenir l'expansion du mouvement ouvrier socialiste. Conçues avant tout comme une formation syndicale, elles sont destinées à structurer le mouvement en Wallonie. Devenues en 1928 les Semaines sociales wallonnes (SSW), elles ne s'adressent plus aux seuls représentant.es syndicaux, mais à l'ensemble des délégué.es du mouvement.

De 1908 à 2022, les SSW n'ont pas pu se dérouler chaque année comme prévu. Les deux guerres mondiales, ainsi que la tenue de congrès ont empêché certaines années l'organisation de cet événement. Il en ressort néanmoins une régularité qui montre l'importance accordée par le MOC aux Semaines sociales depuis leur création. Cette longévité et cette constance permettent de mieux comprendre les aspirations et les revendications du MOC au fil du siècle. Les SSW n'étant pas des congrès, aucune décision importante n'y est prise. Elles sont pourtant chaque année un lieu de rassemblement important de plusieurs centaines de participant.es. Centrées chacune sur un thème défini, elles invitent une série d'orateur.rices à approfondir les connaissances des participant.es sur cette problématique. Leur schéma classique comprend un discours d'introduction, des exposés répartis sur deux ou trois jours ainsi que des temps de discussion organisés en

sous-groupes. Ces temps, aussi appelés Carrefours, sont parfois complétés par des tables-rondes qui permettent aux participant.es de poser leurs questions. Chaque Semaine s'achève par le discours du président.e du MOC ou du.de la président.e de la SSW. C'est durant ce moment médiatique que le mouvement expose ses positions par rapport au sujet traité cette année-là.

Les SSW se sont consacrées à diverses thématiques d'ordre économique telles que la place des travailleurs dans l'entreprise, l'évolution de la classe ouvrière ou la lutte contre les inégalités. Une série de SSW s'est intéressée à des problèmes sociétaux, comme le rôle de la religion, la place des femmes et de la jeunesse. D'autres SSW traitent de la démocratie, des problèmes institutionnels et communautaires. Notons également que certaines SSW ont abordé la question écologique, les problématiques de la mobilité et de l'aménagement du territoire.

Défendre l'accès à la culture et l'enseignement pour les travailleuseuses

Sélectionnées en fonction des préoccupations portées par le MOC, les thématiques des SSW répondent à l'actualité politique, économique, sociale ou culturelle belge. L'analyse des sujets des 100 éditions des SSW permet de découvrir les préoccupations majeures du MOC pendant cette période : certains thèmes sont en effet

plus abordés que d'autres. Une des thématiques récurrentes est consacrée à l'enseignement, la formation et la promotion de la culture chez les travailleur.euses. On observe aussi une certaine continuité et cohérence entre chacune des SSW qui se consacre à cet ensemble thématique. Et pour cause : il s'agit d'un combat et une revendication majeurs portés par le MOC depuis sa création : l'égalité d'accès à l'éducation et à la culture.

Au début de leur action, les mouvements ouvriers chrétiens et socialistes se sont concentrés sur les revendications matérielles. Très rapidement, les organisations chrétiennes ont réalisé l'importance d'un meilleur accès à l'éducation et à la culture afin d'atteindre l'épanouissement complet de l'être humain. C'est ainsi que toute une série d'initiatives sont nées pour offrir des possibilités de formation aux travailleur.euses. La création des SSW est d'ailleurs l'une des réponses à ce besoin de formation. Il n'est donc pas étonnant que toute une série des SSW ont été consacrées à cette thématique.

La Semaine sociale *Les travailleurs et la culture* (1953) est la première qui traite de ce sujet. Pour les dirigeants du MOC, la culture est un ensemble de valeurs acceptées par une communauté humaine déterminée, un peuple, et qui est élaboré par son travail, sa littérature et son art. Ils reprochent à la culture de leur époque son inadaptation et son inaccessibilité (réservée seulement à une partie de la population). Le MOC promeut une définition beaucoup plus englobante de la culture, dans laquelle l'activité la plus manuelle ou le domaine le plus technique peuvent être reconnus. Pour le MOC, lutter pour la réduction des heures de travail à l'usine, au bureau ou au foyer doit permettre aux travailleur.euses de consacrer leurs temps libres aux loisirs, à leur élévation culturelle et religieuse. Ces propos sont tenus par André Oleffe, alors président du MOC, lors de son discours d'introduction à la SSW de 1953. L'influence de la doctrine sociale de l'Église est une référence

encore forte à cette époque, toujours présente lorsque l'on parle de culture.

Par ailleurs, le MOC défend ardemment les intérêts de l'enseignement catholique. En 1957, est organisée une Semaine sociale sur la démocratisation de l'enseignement au cours de laquelle est promue une politique d'enseignement qui donne les meilleures chances d'épanouissement à chaque enfant et où l'on insiste sur l'égalité entre les deux réseaux d'enseignement (catholique et officiel). À cette époque, la Belgique traverse sa deuxième guerre scolaire qui porte sur les questions de subventions dispensées aux deux réseaux d'enseignement. Dans ce débat, le MOC pense que le consensus sera bénéfique pour le système scolaire belge. Elaboré en 1959, le pacte scolaire est un compromis qui offre aux parents la liberté de choix de l'école et donne des garanties financières aux deux réseaux. Il ne permet toutefois pas d'entamer une réelle démocratisation de l'enseignement ; ce que le MOC ne manque pas de dénoncer.

L'accès à la culture pour les travailleurs et le milieu populaire

En 1961, la Semaine sociale du MOC s'attache à l'accès des travailleurs à la culture¹. C'est l'occasion pour le Mouvement de dresser un état des lieux de son action culturelle. Marie Braham, alors secrétaire générale des Ligues Ouvrières Féminines Chrétiennes², constate la longue pratique de formation des militantes des organisations constitutives du MOC, qui a produit beaucoup d'effets positifs. Elle souligne aussi l'importance d'accentuer les efforts pour élargir les formations à un public plus large que celui des militantes du mouvement. Pour pouvoir coordonner cet effort de promotion culturelle, elle propose la création au sein du MOC d'un Institut National de Recherche et d'un Centre Culturel National. Dans son introduction, Victor Michel, nouveau président des SSW, fait une proposition analogue : il est nécessaire de créer un Centre National d'Information et de

Culture Populaire, dont le but serait de coordonner l'ensemble des initiatives des organisations, de développer des méthodes de travail, de préparer et d'organiser des stages de formation et des écoles de cadres, de rédiger et diffuser des publications et des outils indispensables pour ceux et celles qui aspirent à une formation.

L'ensemble de ces réflexions aboutit à la création en 1962 du Centre d'Information et d'Éducation Populaire (CIEP). Ce dernier reprend les tâches de formation des cadres du mouvement, de l'animation des écoles sociales régionales, de la préparation des SSW et de la représentation du MOC au niveau de l'Éducation populaire et de la Culture. La même année, le CIEP lance l'Institut Supérieur de Culture Ouvrière (ISCO) en partenariat avec les Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur. Cette initiative répond au besoin du MOC d'offrir un meilleur accès à l'éducation et à la culture aux travailleur.euses. Le système scolaire étant inégalitaire, il s'agit de donner, à ceux et celles qui en ont été exclues, la possibilité de s'émanciper culturellement et de leur fournir des clés d'analyse et de compréhension critique de la société dans laquelle ils vivent. Une nouvelle étape est franchie en 1967 avec la création de la Fondation Travail-Université (FTU) où l'on retrouve des représentant.es du monde ouvrier et des universitaires. Son but est d'accroître la coopération entre le MOC et le monde universitaire au niveau de la recherche, mais aussi de cautionner les diplômes de l'ISCO et d'épauler ses diplômé.es pour qu'il.elles accèdent aux études universitaires en sciences du travail de l'UCL, avec la future FOPES.

En 1970, la Semaine sociale intitulée *Enseignement, Éducation Permanente, Société*, nous permet de constater l'évolution des réflexions du MOC dans ce domaine. Victor Michel introduit la Semaine en citant un délégué syndical du MOC : « *La culture, c'est la connaissance de la vie sous toutes ses formes, de ce qui nous*

a précédé et de ce qui nous suivra »³. Max Bastin, alors directeur du CIEP, définit l'Éducation permanente comme un processus de formation constante permettant à chacun.e de faire évoluer ses connaissances tout en développant une conscience de la réalité politique, sociale, économique et culturelle.

Le changement de vocabulaire utilisé par la Semaine de 1970 montre une évolution de la pensée du MOC. Le concept d'Éducation permanente s'impose et illustre la volonté des dirigeant.es du mouvement de mettre en place un système éducatif pour les adultes qui soit en évolution constante, capable de s'adapter au développement des connaissances et de pallier les inégalités sociales. La mise en place de l'Éducation permanente s'accompagne de la revendication d'octroyer aux travailleur.euses les meilleures conditions possible pour bénéficier d'une formation de qualité. Parallèlement, l'instauration des crédits d'heures, à savoir un congé de formation avec maintien du salaire (Congé-éducation payé-CEP) qui est une revendication de longue date du MOC est votée en 1973, mais l'ensemble des travailleur.euses ne peut alors en bénéficier.

Avec cette thématique, la Semaine sociale de 1970 représente une forme d'aboutissement dans le développement de la pensée du MOC en matière d'Enseignement, de Culture et d'Éducation permanente qui se poursuivra dans les années suivantes et sera couronnée par le vote du décret de 1976 reconnaissant et subventionnant les organisations d'éducation permanente des adultes et de promotion socio-culturelle des travailleurs. ●

1. *L'accès des travailleurs à la culture*, Bruxelles, CIEP-MOC, 1961, 258 p.

2. En 1969, les LOFC deviennent Vie Féminine.

3. Max BASTIN, Émile CREUTZ, Jean DUMORTIER et al., *Enseignement, Éducation Permanente, Société*, Bruxelles, Éditions Vie Ouvrière, 1970, p. 7.

Géraldine DEZÉ et Jennifer VAN DRIESSCHE ♦ WSM

En campagne Hors-jeu pour le Qatar

6.750 fautes mortelles

Le football est une fête et la Coupe du Monde en constitue un temps fort. Et si nous sommes toutes et tous derrière nos Diables Rouges en cette fin d'année 2022, nous ne pouvons pas rester silencieux-euses face aux graves violations des droits humains qui ont lieu en ce moment même et durant la préparation du Mondial 2022 qui se tiendra au Qatar au mois de décembre. Heureusement, on s'organise et les lignes bougent !

En Belgique et en Europe : #madewithrespect !

Le gouvernement du Qatar n'est pas le seul à devoir prendre ses responsabilités et trouver des solutions. La construction des infrastructures de la Coupe du monde était entre les mains de sociétés étrangères, qui ont pu faire leur travail sans trop de contrôle. Or, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains prévoient clairement que les entreprises doivent, au minimum, respecter les droits humains, y compris ceux des travailleur-euses ; ce qui implique de prendre les mesures nécessaires pour prévenir, atténuer et, le cas échéant, réparer les atteintes aux droits humains liées à leurs activités. Les entreprises ne doivent sous aucun prétexte profiter des insuffisances du système qatari pour exploiter les travailleur-euses.

La campagne menée en Belgique et en Europe pour obtenir une loi qui obligera toutes les entreprises à respecter les droits humains tout au long de leurs chaînes de valeurs est donc cruciale pour pouvoir peser sur ces acteurs économiques importants.

Au Népal

Le syndicat GEFONT guide les personnes qui souhaitent travailler au Qatar, et ceux-celles qui en reviennent sans

ressources pour faire valoir leurs droits. Au Qatar même, GEFONT réclame des salaires plus élevés et de meilleures conditions de vie. En coopération avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Confédération syndicale internationale (CSI), GEFONT fait du plaidoyer politique. Avec des résultats positifs : en 2020, le Qatar a introduit des salaires minimums légaux et mis fin au tristement célèbre système de la kafala, qui permettait de traiter les travailleur-euses migrant-es comme des esclaves.

En région, sur le terrain de la sensibilisation

Lancée en décembre 2021 en région liégeoise, la campagne Qatarstrophe s'est déclinée en une multitude de rendez-vous à travers la Wallonie et Bruxelles : ciné-débats, accueil d'une partenaire syndicaliste népalaise, Smritee Lama,

tournois de foot alternatif, conférences, stands ludiques ou encore pièce de théâtre-action... Autant d'occasions pour exprimer votre solidarité avec les travailleur-euses migrant-es au Qatar! ●

Pour plus d'infos sur les activités organisées dans votre région, rendez-vous sur le site internet de WSM : www.wsm.be.

À nos responsables politiques : Sifflez la fin de l'impunité, signez la loi !



L'ENVERS DU DÉCOR DE LA Coupe du Monde au Qatar



📍 **Aeropolis, salle 6-7**

💻 **Live Zoom**

🕒 **15:30 - 17:00**

🎧 **Traduction FR-NL**

🍷 **Verre de l'amitié**

Pour plus d'infos et inscription : www.wsm.be

Fêter les 75 ans des Équipes populaires

À l'occasion de leurs 75 ans, les Équipes populaires ont rencontré des citoyen.nes pour recueillir leurs avis, sentiments, coups de gueule autour de trois thèmes essentiels : les liens, les droits et l'avenir. La journée du 19 novembre est consacrée au partage des différents témoignages collectés lors de la *Tournée Du lien, des droits, un avenir* ! réalisée par les Équipes populaires dans les différentes régions. ●

Date : samedi 19 novembre de 14h à 18h30.

Programme : un parcours sur les 75 ans, des témoignages, des moments d'échanges, une verre de l'amitié, un spectacle d'impro par la Ligue d'improvisation professionnelle Wallonie-Bruxelles.

Lieu : Namur

Infos : Les Équipes populaires

Tél. : 081/73.40.86

Mail : secretariat@equipespopulaires.be

www.equipespopulaires.be



Mes droits pas sans moi

Mené par Vie féminine Namur depuis mars 2022, le projet *Mes droits pas sans moi* vise à lutter contre le non-recours aux droits et aides. Il comprend différents axes : des permanences sociales et des suivis individuels, des ateliers collectifs et thématiques (sur les réalités, les préoccupations et les questions des femmes : emploi, santé, logement, etc.) dans les antennes locales pour que les femmes puissent connaître leurs droits et les démarches à entreprendre pour les faire valoir et se repérer dans les méandres administratifs. Une vidéo « *Des vies suspendues* », réalisée en impliquant les femmes, aborde le non-recours et ses différentes formes, à partir des témoignages des femmes et rend visibles la diversité des situations, les réalités et les conséquences du non-recours sur leur vécu. Enfin, une étude analyse le non-recours aux droits et ses effets, sur base de

la parole des femmes collectée lors d'entretiens individuels, d'ateliers et lors de la réalisation de la vidéo.

Une journée de clôture

Les femmes ont des choses à dire, elles veulent se faire entendre et que ça bouge ! Vie féminine Namur organise une journée de clôture du projet pour présenter les résultats de l'étude et la vidéo ainsi qu'entendre les réactions des représentant-es politiques invité-es lors d'une table ronde.

La journée se déroulera en deux temps : une matinée politique et une après-midi entre femmes pour recueillir leurs impressions sur les propos tenus et les éventuels engagements politiques mais aussi pour imaginer des pistes et élaborer des actions. ●

Date : 18 novembre 2022

Lieu : Namur

Infos et programme : Vie féminine

Namur Manon Voveux

Mail : adjointe-namur@viefeminine.be

GSM : 0496/39.23.76

www.facebook.com/viefeminineregionnamur/



Reportage &

INVITATION JOURNÉE NATIONALE D'INSPIRATION 6 OCTOBRE 2022 - BRUXELLES

www.wsm.be/participations/evenements/en-route-vers-egalite-genre.html

¡YA BASTA! STOP! ÇA SUFFIT!

LES VIOLENCES SEXISTES, UN COMBAT MONDIAL

9h30 - 16h00 PROGRAMME

9h00	Accueil
9h30-10h	Introduction – Un mouvement mondial se lève
10h00-11h00	Panel - Décodage et expériences d'ici et d'ailleurs <i>Qu'entend-t-on par violences basées sur le genre ? Comment ces violences s'invitent-elles sur nos lieux de travail ? Et surtout, quelles stratégies mettre en place contre ces violences en tant qu'organisation sociale ?</i>
11h15-12h15	Workshops thématiques (choix ci-dessous)
12h15-13h15	Pause midi
13h15-14h15	Workshops thématiques (choix ci-dessous)
14h15-15h45	Workshops pratiques (choix ci-dessous)
15h45-16h	Mise en commun & conclusion

WORKSHOPS THÉMATIQUES. DEUX CHOIX D'ATELIER

- Et la santé dans tout ça ?** Vers plus d'égalité au travers des actions sur les droits inhérents à la santé sexuelle et de la reproduction
- Et la C190 dans tout ça ?** Tour d'horizon et perspectives, trois ans après l'adoption de la Convention 190 visant à éradiquer la violence et le harcèlement dans le monde du travail adoptée à l'OIT
- Et l'écart salarial ?** Face aux violences économiques
- Et les violences institutionnelles ?** Quand l'Etat et le statut familial deviennent sources de violences

WORKSHOPS PRATIQUES: COMMENT INTÉGRER L'ÉGALITÉ DE GENRE AU CŒUR DE NOS MÉTIERS? UN ATELIER AU CHOIX

- Vers une communication égalitaire** – atelier unilingue, français ou néerlandais
- Mobilisation** : préparation des outils de mobilisation et d'animation de la manifestation Mirabal (27 novembre) de lutte contre les violences faites aux femmes
- Plaidoyer et recherche avec des lunettes de genre**

Adresse du jour :

CSCBIE | Rue Royale 45 | 1000 Bruxelles | à 600 m de la gare de Bruxelles-Central |
Journée bilingue (et plus) - traduction instantanée prévue

Inscrivez-vous ici avant le 28 septembre



Partout dans le monde, des mouvements sociaux se lèvent pour dire « Stop, Ya Basta, ça suffit ! ». Les agressions sexistes ne sont pas accidentelles, ni isolées. Il s'agit d'un phénomène avec des conséquences économiques et sociétales graves. Toutefois, ces violences sexistes ne sont pas une fatalité : **NOUS POUVONS AGIR.**

Alors, comment, comme mouvement social, se saisir de ces enjeux ? Comment se relier aussi, au-delà des frontières ? Comment faire mouvement, ensemble, globalement ? C'est la question de départ de cette journée qui se veut *inspirante, intéressante et variée*, mêlant des expériences d'organisations de Belgique, d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie.

Un mélange d'intervenantes passionnées et de workshops stimulants. De la théorie et de la pratique, des questionnements et des échanges : votre voix aussi comptera !



Reportage &

Tomorrow's land

Le CIEP de Wallonie picarde propose un cycle de deux soirées sur l'avenir de la Belgique, autour des questions suivantes : quel sera le modèle institutionnel belge dans les années futures ? Quelle Belgique pour demain, pour quoi faire et avec quelle vision de la solidarité ?

Conférence Les différents scénarios possibles à l'horizon des prochaines élections en 2024

Date : jeudi 29 septembre 2022 (19h30) avec Dave Sinardet (professeur de Sciences politiques à la VUB)
Lieu : Hall 3 (avenue de Maire, 44 à Tournai)

Débat avec les partis politiques francophones sur leur vision

Date : mardi 11 octobre 2022 (19h30)
Lieu : Salle du Cercle Ouvrier (Mutualité chrétienne, Square Cardijn à Mouscron)
Infos : CIEP-MOC de Wallonie picarde
Tél. : 069/88 07 62



Reportage &



Rencontres citoyennes

Les Apéroutottes

Les rencontres citoyennes Apéro-débats se déroulent autour d'un verre et d'un sujet de société. L'objectif est d'échanger les expériences et les points de vue autour de thématiques liées aux droits humains et d'imaginer des pistes pour mieux vivre ces droits au quotidien.

Accueil et intégration des primo-arrivant-es en regard à l'exposition *50 humans*

Date : 15 novembre 2022

Intervenants : Abdulazez Dukhan (créateur de l'exposition *50 humans*) et Christophe Krirem (travailleur à l'Hirondelle, centre de formation et service social spécialisé dans les droits des étrangers à Perwez)

Concentration du paysage médiatique : quels risques pour la liberté de la presse ?

Date : 18 octobre 2022

Intervenant : Jean-Jacques Jaspers (docteur en droit, licencié en journalisme, ancien journaliste à la RTBF et membre du Conseil de déontologie journalistique-CDJ)

Lieu : La Roulotte - Le Foyer (Grand Place 32 à 1360 Perwez) Gratuit

Organisation : Un partenariat entre La ligue des droits humains, le CIEP, le Centre culturel de Perwez « Le Foyer » et des citoyen-nés de Perwez

Programme et réservation : Le Foyer Tél. : 081/23 45 55

Mail : info@foyerperwez.be
www.foyerperwez.be

Ateliers d'arpentage

Qui ne s'est jamais dit « *j'aimerais lire tel livre, mais il est trop volumineux, sa lecture prendra trop de temps, l'ouvrage semble trop compliqué* » ? Nombreuses sont les raisons qui nous font renoncer à lire et rares sont les moments où nous avons l'occasion d'échanger, de développer un savoir collectif sur base d'une œuvre écrite. Pourtant, la méthode de lecture par l'arpentage permet d'assimiler un ouvrage collectivement et de créer une culture commune autour d'un sujet. Lors d'un atelier d'arpentage, le livre est divisé en autant de parties que de participant.es. Les pages sont arrachées puis distribuées. Rien de tel pour désacraliser l'« objet livre ». Chacun.e dispose d'un même temps de lecture individuelle. Ensuite, de manière collective, la pensée de l'auteur.ice est synthétisée et chaque participant.e y apporte son avis, son ressenti, son expérience. D'octobre 2022 à juin 2023, le CIEP-MOC du Luxembourg propose deux séances par mois d'arpentage, ouvert à tous.tes.

Dates : deux mercredis par mois (de 18h30 à 21h30)

Lieu : Bibliothèque d'Arlon

Gratuit

Infos et inscription : CIEP MOC-LUX Camille Hubert Tél. : 063/21 87 33

Mail : c.hubert@mocluxembourg.be

Les CCCA : une dynamique locale essentielle

À la suite de différentes crises traversées ces dernières années, le MOC Luxembourg, en collaboration avec la FGTB et la province de Luxembourg, organise une journée d'étude sur le thème des Conseils Consultatifs Communaux des Aînés (CCCA) pour favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de consultation citoyenne.

Programme :

09h30 Introduction

10h00 *Le fonctionnement du CCCA dans le cadre communal* (Martin van Audenrode, attaché au SPW Intérieur et Action sociale)

10h40 *Présentation du CCCA de Hastière*

11h20 *Projet «Aidant numérique»* (Mouvement Altéo)

11h35 *La méthodologie Voir, Juger, Agir* (CIEP-MOC Luxembourg)

13h00 *À Géry*, Spectacle du Théâtre des Travaux et des jours

13h30 *Vieillir dans nos sociétés actuelles : la question du regard porté sur le vieillissement* (Pierre Missotten, docteur en psychologie)

14h30 Échanges et conclusions

Date : Samedi 1^{er} octobre 2022 (de 9h00 à 15h00)

Lieu : Institut Provincial de Formation (IPF) de Bastogne (Rue du Fortin, 24 Zoning industriel 1)

Infos et inscription : CIEP-MOC du Luxembourg Antonin Thomas
Tél. : 063/21 87 38

Mail : a.thomas@mocluxembourg.be

Florence MOUSSIAUX ♦ Permanente CIEP communautaire

Des nouvelles du CGI...

Jeudi 24 mars 2022, le Conseil général de l'ISCO (CGI), instance officielle de l'ISCO, a réuni des représentant·es du Secrétariat général du MOC, des instances organisatrices, des formateur·rices, des participant·es et l'équipe du Ciep Communautaire à l'Université de Namur. Le CGI est le lieu de décision concernant ses finalités générales, les structures et les programmes de la formation. Ces deux dernières années, la pandémie l'a mis entre parenthèses. Le CGI de 2022 s'est déroulé sous la houlette de deux nouvelles responsables : animé par Christine Steinbach, directrice du CIEP et présidé par Dominique Decoux, secrétaire générale du MOC. À l'ordre du jour : l'évolution des groupes, l'impact de la pandémie¹, le nouvel ISCO, le Congé éducation payé et la Commission pédagogique.

Évolution des groupes

Depuis 2011, une majorité d'hommes participent à la formation ISCO avec quelques variations jusqu'en 2018-2019 où ce rapport s'est inversé. En effet, les secteurs « santé » et « commerce » de la CNE, qui ont une proportion supérieure de travailleuses, sont davantage représentés et il y a une réelle volonté syndicale

d'augmenter le nombre des militantes dans ses rangs, pour leur permettre de se former.

Au niveau de l'âge, les 36-50 ans sont largement majoritaires, puisque les étudiant·es sont des militant·es syndicaux actifs dans l'emploi. Les étudiant·es de 51 ans et plus sont en augmentation depuis 2016-2017 tandis que les 18-35 ans sont moins présents.

Depuis 2019, le lieu d'engagement des participant·es est principalement la CSC.

Depuis dix ans, l'évolution du niveau d'études indique davantage d'hétérogénéité, le CESS étant le diplôme détenu par la majorité des inscrit·es. Ces deux dernières années, les étudiant·es ont davantage de certificats d'enseignement supérieur.

Parmi les secteurs professionnels dans lesquels travaillent les étudiant·es, la santé est majoritaire depuis au moins dix ans. Pour 2020-2021, le commerce suit, puis les services publics, l'éducation spécialisée, et à égalité, le bâtiment, la logistique, le transport et le nettoyage. Beaucoup de ces secteurs, en lien avec les personnes, ont été obligés pendant la crise de travailler en présentiel ou ont dû organiser en ligne le lien avec les usager·ères, comme dans les services publics.

Cette analyse de l'évolution du public se focalise sur l'impact de la crise sur les participant·es avec des conséquences au niveau professionnel et syndical.

Un nouveau projet à l'ISCO-école syndicale

Le but poursuivi par ce nouveau projet est de proposer une formation socio-politique interprofessionnelle au sein de la CSC. À terme, il n'y aurait plus qu'une seule « école syndicale » qui pourrait se développer en différents lieux.

Cet automne, deux groupes ont débuté dans cette nouvelle formule : ISCO-CNE-Transcom (Namur, le lundi) et ISCO-Robert d'Hondt (Charleroi, le jeudi).

L'objectif est de former des délégué·es syndicaux à devenir critiques, actifs en entreprise et capables de dépasser le

cadre de celle-ci pour se positionner comme acteur·rices de changement social et porter un projet politique dans la cité. Le projet vise à les conscientiser aux enjeux des rapports de force et à les rendre capables de se positionner stratégiquement en faveur de la solidarité. Il s'agit également de former un collectif uni, motivé et fier de son organisation syndicale pour développer un réseau large et créer un sentiment d'appartenance à l'organisation, de sortir hors du cadre de son entreprise et de découvrir d'autres façons de faire de la militance et de l'action collective.

Le programme de formation s'articule autour de trois questions qui seront traitées sur une année :

- Dans quel(s) collectif(s) suis-je impliqué·e?
- Quelles sont mes missions comme acteur·rice syndical·e?
- Comment, en tant que syndicaliste, suis-je acteur·rice de transformation sociale ?

Adaptées, les grilles horaires comportent 21 jours par an avec :

- Des cours-socles qui reviennent chaque année : action collective, méthode et économie ;
- Des cours disciplinaires qui ont lieu une fois sur le cycle : histoire, sociologie, droit, philosophie et éthique du travail, analyse politique, philosophie politique ;
- Des temps de construction du groupe : journée accueil, évaluation collective, Conseils élargis de classes (CEC) ;
- Des temps de travail en sous-groupes une fois par semaine.

Le Congé-éducation payé (CEP), allié de l'ISCO


Le CEP représente une conquête significative du mouvement ouvrier en matière de droits culturels, comme l'est le droit à la formation des travailleuseuses. Dans le cadre de la 6^e réforme de l'État, en 2015, le CEP a été régionalisé et



intégré aux matières « emploi ». Quatre réglementations sont actuellement en application.

Nous craignons que cette régionalisation n'affaiblisse le dispositif en le ramenant exclusivement vers la formation professionnelle et la remise à l'emploi, tendance que la Flandre a déjà privilégiée. Une tension a toujours été présente entre d'un part, le droit à une formation générale et d'autre part, un mix entre formation individuelle et demande de l'employeur à former à des compétences professionnelles. L'enjeu est aussi financier puisque l'État rembourse à l'employeur les heures que le.la travailleur.euse a consacrées à la formation. Avant la régionalisation, une petite part des cotisations sociales y était consacrée en plus de l'intervention de l'État. Depuis, ce sont des budgets régionaux, l'ONSS n'intervenant plus. Cependant, un accord entre les Communautés a permis la poursuite de la reconnaissance des formations agréées. Par ailleurs, dans chaque Conseil économique et social régional, une commission d'agrément paritaire traite des reconnaissances « non automatiques ». Jusqu'ici, la Wallonie et Bruxelles ont poursuivi l'héritage, mais un projet de réforme est en cours à Bruxelles, que nous suivons attentivement, afin de faire respecter le droit des travailleur.euses à choisir des formations en dehors de la seule nécessité de l'emploi, dans le respect des recommandations de l'OIT.

Réfléchir à la formation en ligne

Des commissions sont organisées au sein de l'ISCO pour réfléchir et travailler à des questions d'ordre pédagogique en réunissant des étudiant.es et des formateur.rices. Pendant les périodes de confinement, le distanciel s'est introduit dans l'organisation de la formation, mais aussi l'hybride, formule permettant à certain.es d'être sur place et à d'autres de participer en ligne. Ce changement mérite une réflexion sur l'usage futur du mode hybride en formation d'adultes, sur base des enseignements expérimentés. 

1. L'impact de la pandémie sera abordée dans un prochain numéro de *L'Esperluette*.

Se revoir et approcher des outils d'éducation populaire Formation de formateur·rices

Programme de la journée

9H30 : ACCUEIL
10H00 : ENQUÊTE POPULAIRE ET PANDÉMIE, ENJEUX POUR LA FORMATION
11H30 : ATELIERS
A. QUELQUES OUTILS D'ÉDUCATION POPULAIRE UTILES EN FORMATION
B. ACTIONS DANS L'ESPACE PUBLIC ET CRÉATIVITÉ FÉMINISTE
C. ATELIERS D'ÉCRITURE EN FORMATION
12H45 : REPAS
14H00 : SUITE DES ATELIERS
15H30 : PARTAGE D'OUTILS ENTRE FORMATEUR·RICES
16H00 : CLÔTURE

Formation de formateur·rices

07 octobre 2022, de 9h30 à 16h30
au Centre L'Ilon, Rue des Tanneries, 1
5000 NAMUR

Inscriptions et choix d'atelier : avant le 29 septembre
Informations : zoe.maus@ciep.be / louise.lambert@ciep.be

DES GOALS POUR UN
SPORT JUSTE ET
PROPRE

WSM
We Social Movements

SOUTIEN AUX
TRAVAILLEUR·EUSES
MIGRANT·ES AU
QATAR

#QATARSTROPHE

14 OCTOBRE 2022 À 20H

CINEMA
**THE WORKERS
CUP**

INVITÉE: SMIRTREE LAMA -
SYNDICALISTE GEFONT NEPAL ET
TRAVAILLEUR·EUSES SANS PAPIER DE
BELGIQUE



**Centre Culturel
de Verviers**

Boulevard Gérardchamps, 70-Espace Duesberg

Prix libre

**Mutualité
chrétienne**

Rue Lucien Defays 77

1er étage

Gratuit

9 NOVEMBRE 2022 À 19H

CONFERENCE DEBAT
**LES DESSOUS DE LA
COUPE DU MONDE
QATAR 2022**

AVEC MARC TARRABELLA (PS),
LAURENT DEUTSCH (AMNESTY
INTERNATIONAL)
ET D'AUTRES INTERVENANT·ES À CONFIRMER

19 & 20 NOVEMBRE 2022
10H - 17H

**TOURNOI DE
MINIFOOT
ALTERNATIF**

JOUEZ ET SOUTENEZ LES
TRAVAILLEUR·EUSES
MIGRANT·ES AU QATAR



SFX1

Rue de Rome, 18
Hall Omnisport

1€/ personne



Info & contact : onkelinx@mocliege.org - 0484/30 74 64

Ed. Responsable : CIEP Verviers - rue du Palais 25 - NE PAS JETER SUR LA VIE PUBLIQUE

Graziella FORTINO ♦ Permanente CIEP communautaire

Décrypter l'espace public en Inter BAGIC

Fruit d'une collaboration entre les quatre opérateurs BAGIC¹, la journée Inter BAGIC de 2020 sur l'espace public n'a pu être réalisée. La pandémie a aussi donné une autre résonance à ce thème. En effet, privé-es d'accès à l'espace public, d'autres types d'espaces ont été réinventés ; ce qui soulève une série de questions : comment interroger la dimension de l'espace public et travailler les enjeux socio-politiques ? Quelle intelligence collective construire ? Comment travailler sur un territoire ? Quelle participation citoyenne développer ? Ces réflexions ont été au cœur de l'édition de 2022, avec l'objectif de rassembler tous les Bagiciens.nes. Inscrite dans le parcours de formation, elle a été animée par les formatrices des différents opérateurs. Soutenue et coorganisée avec le Service Formation du Service général de l'Éducation permanente et de la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), elle était l'occasion d'aborder une thématique émergente en lien avec le secteur socio-culturel tout en constituant un moment de partage, d'interrogation et de découverte.

L'importance de la formation

Freddy Cabaroux (Administration générale de la Culture) a retracé l'importance du Brevet BAGIC qui fêtera en 2023 ses 30 ans : « c'est par la formation que le secteur socio-culturel peut continuer à garantir une place prépondérante comme un acteur au sein de notre société. Il est important que le secteur puisse continuer à poser une réflexion globale et cela ne peut se faire sans la collaboration d'opérateurs BAGIC sans qui le BAGIC n'existerait pas ». Il a pointé l'investissement que peut représenter la reprise d'une formation pour des adultes et l'intérêt pour son association. Il a aussi affirmé le besoin et l'intérêt d'organiser cette journée.

L'espace public

Le concept d'espace public recouvre différentes significations. Le propos de Majo Hansotte a été mobilisé pour le définir : « *l'intervention collective de l'engagement citoyen nécessite une instance spécifique. Cette instance que l'on nomme métaphoriquement « espace public » est à faire vivre et à renforcer contre la privatisation grandissante de l'agir social et politique par des lobbies fonctionnant selon leurs intérêts propres : renforcer un espace public, local et mondial. (...) Les citoyens et citoyennes disposent de puissants moyens de communication leur permettant de favoriser la culture de l'espace public démocratique c'est à-dire pour refaire corps avec les autres* »².

Les démocraties sont ainsi composées de trois dimensions :

1. Des États de droit : les mandataires sont chargés par NOUS, les citoyen.nes de la gestion et de l'arbitrage politique. Le pouvoir est un lieu vide, une fonction provisoire. Le propre d'un régime démocratique est d'inscrire au cœur de sa dynamique cette scène pour la parole et l'action citoyennes.

2. La vie des gens comprend trois types de vie : la vie laborieuse, la vie personnelle et la vie citoyenne.

3. L'espace public citoyen est un lieu d'interpellation et de contre-pouvoir. Par le biais de la parole, du corps et de l'action, JE, TU, NOUS proposons, témoignons, interpellons, dénonçons, revendiquons, imaginons, refusons pour NOUS TOUS/ TOUTES.

Des ateliers thématiques

Vu le champ de l'espace public, sept thématiques ont été proposées aux Bagiciens.nes à partir d'expériences et d'expertises de terrain.

1. La désobéissance civile : agir par l'éducation permanente (Les JOC)

Les collectifs dont l'objectif est de pro-

duire du changement social ou politique d'ampleur sont confrontés à la question des stratégies à mettre en œuvre et des modes d'action à mobiliser. Cet atelier a ouvert une discussion sur la désobéissance civile et l'action directe comme mode d'action et a initié les participant.es à cette pratique.

2. Aménagement urbain et éducation permanente : quels impacts pour les publics fragilisés ?

Pour Laurent Toussaint de l'Asbl *Articule*, l'espace public représente « un espace de conflictualité. Son aménagement est parfois utilisé pour exclure certains usagers ou usager.es ». *Design for Everyone* questionne la propension de l'utilisation de dispositifs anti-sociaux pour « chasser » les sans-abri, les jeunes, ... et suscite un débat public dans une perspective d'éducation permanente. Son activité se déploie au travers d'interventions non autorisées sur des dispositifs potentiellement excluants, d'une exposition photographique, de la participation à une biennale d'art urbain ou de l'édition d'une carte. Diverses questions ont été traitées : quelle est la portée des actions ? Comment alimentent-elles les questions du droit à la ville ? Qui participe à la décision de ces aménagements ? Comment résoudre l'inévitable conflictualité ?



3. Se réappropriier l'espace public par la participation

Basé sur l'expérience de la ZAD d'Arlon au travers le travail photographique de Clémentine Marcotty et le témoignage de Mathéo Rosoux, ancien habitant de la ZAD, cet atelier a mis en évidence l'expérience vécue sur place, notamment avec les habitant·es ainsi que le processus d'engagement, et tout ce qui a fleuri depuis.

4. Intervention socioculturelle dans l'espace public

Avant même d'investir l'espace public avec des projets et actions, il est important de le définir, d'envisager la manière de l'occuper et de participer à son évolution. L'espace public est souvent le terrain de confrontations entre le « je » et le « nous », ce qui en détermine une fragmentation inévitable. La créativité permet de créer de nouvelles conditions d'occupation de l'espace public et sont autant d'opportunités données à tout un chacun de le transformer, de se l'approprier, mais aussi d'aller à la rencontre de l'autre. Comment ? Via une réflexion et une action élaborées suivant une approche basée sur les droits humains ainsi que via l'exercice et le renforcement des droits culturels qui peuvent nous guider de la conception à la mise en place de nos projets dans les espaces publics. L'Asbl *La concertation* s'est penchée sur la culture dans l'espace public, en présentant des outils élaborés dans le cadre des droits culturels, des échanges sur les pratiques en cours dans l'espace public et/ou de quelle manière les impulser.

5. Espace public numérique – Le web média, nouvel espace public ?

Avec plus de 30.000 followers sur ses différents réseaux sociaux, *Tout va bien* est un web média piloté par un collectif de jeunes pour aborder les questions d'actualité belge à travers un regard antiraciste, féministe, écologiste et social. Il donne la parole aux personnes invisibles des médias traditionnels, vulgarise des enjeux sociétaux, avec un point de vue argumenté, pour les rendre accessibles au plus grand nombre et met en lumière des luttes ou des préoccupations sociales qui ne sont pas éclairées ailleurs. À partir de l'exemple de *Tout va bien*, les deux parties

de cet atelier (théorique et pratique avec la construction d'une vidéo basée sur un regard « éducation permanente ») se sont penchées sur la manière dont le média voit l'éducation permanente à l'ère du digital et comment arbitrer entre savoir chaud, savoir froid et émotion.

6. Genre et espace public

L'accès à l'espace public est-il le même pour toutes et tous ? Existe-t-il des inégalités de genre face à l'utilisation de l'espace commun ? Animé par *Garance*, cet atelier a fait comprendre comment le genre affecte notre rapport à la ville. Au-delà des constats, les participant·es ont aussi réfléchi à la manière dont la ville peut être transformée pour créer des espaces publics inclusifs et accessibles à toutes.

7. Décolonisation de l'espace public

Depuis les *BlackLivesMatter*, le grand public a pris conscience de la marginalisation d'une partie de la population. Animé par le *Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations*, cet atelier s'est penché sur le rapport des Afrodescendant·es à l'espace public. D'où vient le fait que certains groupes sociaux ne se sentent pas représentés dans cet espace public ou y sont parfois agressés ? Le lien de la Belgique avec le Congo, son ancienne colonie, a laissé des éléments dans l'espace public qui distillent un discours qu'il convient aujourd'hui de recontextualiser pour déconstruire la propagande coloniale. C'est dans cette optique que depuis plusieurs années le *Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les Discriminations* mène des actions de terrain pour décoloniser les mentalités à travers des visites guidées décoloniales.

Un temps de réappropriation

L'après-midi a permis la réappropriation des ateliers, avec une attention particulière à la rencontre de l'ensemble des participant·es mais aussi à la prise en compte des vécus, des découvertes relatives à la thématique et de ce qu'ils-elles en tiraient pour investir « l'espace public » de leur terrain d'action.

Les différents groupes ont pointé une série d'ingrédients permettant d'investir l'espace public : l'importance de connaître les règles et les lois avant d'investir ; un choix de lieu qui soit la résultante d'une concertation ;

la nécessité de créer le débat et de mettre en place un espace sécurisé face aux publics cibles ; l'importance de définir l'objectif et le sens de l'action mais aussi ses buts et ses finalités ; la nécessité de définir sa lutte et de s'appuyer sur les leviers (droits culturels) ; le travail en partenariat ; la reprise du pouvoir d'action, d'expression et de (ré) appropriation ; l'identification des besoins ; la visibilité, la communication interne et externe ; l'importance de poser un diagnostic, de partir des besoins et de s'inspirer de modèles innovants ou de personnes inspirantes ; la mise en confiance et surtout la célébration et la créativité.

En conclusion

Riche d'échanges et d'interrogations, cette journée a permis aux Bagicien·nes de prendre le temps d'aborder une thématique empreinte d'actualité tout en mettant en évidence que l'espace public permet de rendre visibles les invisibles. Cet espace doit sans cesse être réinvesti et négocié pour qu'il reste un espace démocratique et politique pour tous les citoyen·nes. L'action collective a encore de beaux jours devant elle, si les acteur·rices du secteur socio-culturel continuent à le réinventer et le rendre accessible car il peut à tout moment se fragiliser et mettre sous silence la parole citoyenne. Comme le soulignait une participante, « nous avons la possibilité en Belgique, de pouvoir prendre possession de cet espace et de pouvoir y jouer un rôle, mais nous en faisons peu usage. Or d'autres pays ne peuvent pas jouir d'un tel espace. Alors à NOUS de nous saisir de cette opportunité et à nous acteurs d'en faire un objet politique ! ». Cet espace public doit rester un espace de conflictualité où l'accessibilité aux droits fondamentaux peut être débattue et rester l'espace où toute forme d'expression soit possible. Les acteur·rices du secteur socioculturel continueront à y jouer leur rôle d'acteur de changement de société. ■

1. CBAI, ICJ, CESEP et CIEP

2. Majo HANSOTTE, *Mettre en œuvre les intelligences citoyennes. Une méthodologie*, Bruxelles, Éd. Le Monde selon les femmes, 2013.



Zoé MAUS ♦ permanente CIEP Communautaire

Maisons médicales : une autre culture de la santé¹

Il y a 50 ans, la maison médicale (MM) Amada est créée en Flandres, à Hoboken : c'est la première d'un grand nombre. Dix ans plus tard, la Fédération des Maisons Médicales (FMM) est lancée. Ce double anniversaire est l'occasion de revenir sur l'histoire de cette alternative à un système de santé libéral et capitaliste et sur les enjeux auxquels les MM sont confrontées alors que la crise sanitaire a mis en évidence l'importance d'un système de santé proche des citoyen·nes et inscrit dans un tissu communautaire et associatif.

L'histoire des MM se marque par différents temps de conflictualité sociale, notamment la grève des médecins de 1964 qui oppose les partisans d'une médecine libérale, où les honoraires ne sont pas plafonnés et où chaque acte est payé, et ceux qui partagent une vision de la médecine solidaire et accessible au plus grand

nombre. La très grande majorité de médecins de l'époque ont participé à cette grève, estimant devoir maintenir leur liberté économique et la possibilité de fixer librement le prix de leurs consultations. Les 2% qui n'y ont pas participé ont contribué à la naissance des MM et se sont organisés en fédération pour pouvoir gagner en pouvoir d'agir dans le système de santé. Cette « culture des maisons médicales » met en avant une approche multidisciplinaire et holistique de la santé, la prise en compte de déterminants non médicaux de la santé (la culture, l'alimentation, le logement), mais aussi le fait de proposer aux patient·es un accueil allant au-delà du simple geste administratif, une inscription dans un système au forfait², à une manière d'appréhender la santé plus préventive que curative.

Un combat pour une santé pour tou·tes

La pandémie n'a malheureusement pas révolutionné le système de santé. Ce modèle doit faire face à de nombreuses critiques et attaques. D'importants rapports de force traversent le système, avec des acteurs (l'ABSyM³ ou les spécialistes) qui défendent une médecine justifiant les suppléments d'honoraire, mais aussi le lobbying pharmaceutique qui pèse de plus en plus sur le budget de l'INAMI⁴, et sur la sécurité sociale collective. Les attaques viennent aussi des pouvoirs publics, comme en 2017, lorsque Maggy De Block, alors ministre de la Santé, commandite une étude très couteuse sur les coûts des MM et instaure un moratoire sur de nouvelles ouvertures. Cette étude a montré que le système était bénéfique pour tout le monde, notamment parce qu'il permet de faire de la prévention et évite ainsi le recours à la seconde ligne, plus couteuse. Selon Fanny Dubois, secrétaire générale de la FMM, il est important que les acteur·rices de première ligne (généralistes, soins infirmiers, santé multidisciplinaire en maison médicale,

etc.), mais aussi les acteurs sociaux, comme les mutuelles, se mobilisent pour défendre la vision d'une première ligne forte qui ne serait plus le parent faible du budget de santé, par rapport à la seconde ligne (hôpitaux, spécialistes, etc). Pour elle, il est important d'être dans un référentiel de gestion de la santé plutôt que des maladies et de sortir d'une vision hospitalo-centrée de la santé.

La pluridisciplinarité présente dans les MM n'est bien sûr pas celle d'une polyclinique. Selon Fanny Dubois, l'objectif est de rester dans la prévention et la prise en charge primaire, et de ne pas reproduire les dérives vues ailleurs, comme entrer dans un référentiel plus curatif, coutant plus cher à la société. Il s'agit d'avoir une réflexion éthique sur le fait que ce financement vient de la collectivité et doit bénéficier au plus grand nombre. C'est pourquoi la plupart des MM ont une équipe composée de généralistes, d'infirmiers et de kinés, parfois complétée par de psychologues ou d'autres praticien.nes, qui choisissent de se regrouper pour proposer leurs soins à bas prix. Il peut y avoir, comme le dit Martin Rosenfeld, de belles synergies qui se créent, des propositions qui vont au-delà de ce qu'on voit habituellement dans les centres de santé. Il y a encore aujourd'hui une militance pour proposer un autre type de soins dans les MM.

Une autre culture de la santé

Lors du congrès des MM de juin dernier, l'importance de proposer une approche communautaire de la santé inscrite dans les quartiers a été rappelée. Dans la « panique » provoquée par la crise sanitaire, les MM sont restées un point de repère et un gage de stabilité, tant pour les citoyen.nes qui se sont souvent retrouvés démunis face à la fermeture (ou au passage au virtuel) des guichets des services sociaux classiques, que pour les professionnel.les eux-mêmes qui, à l'opposé des médecins indépendants, ont conservé un salaire (grâce au forfait) mais ont aussi appréhendé cette crise de manière collective et pluridisciplinaire, en créant des solidarités avec les personnes âgées, isolées à domicile ou d'autres publics vulnérables. Les MM développent aussi une vision de la Culture au centre de la vie en société et en lien étroit avec la santé. Telle que définie dans la *Déclaration des Droits Culturels de Fribourg*, la Culture englobe toutes ces ressources (savoirs, héritages, us et coutumes, institutions mais aussi mode d'alimentation, environnement), et revêt un aspect collectif. Durant la pandémie, tant les secteurs de la santé que ceux de la Culture ont été mis en avant, montrant ainsi qu'ils étaient

des « secteurs essentiels » au bien-être de la population et que l'un n'allait pas sans l'autre. Dans de nombreuses MM, des activités artistiques et plus largement « culturelles » sont proposées aux patient.es, avec l'objectif de montrer que la santé va au-delà d'une simple consultation et comprend une dimension globale.

Ces activités sont le reflet d'un autre aspect important des MM : l'auto-gestion et la participation des patient.es à cette gestion. Toutes ne fonctionnent pas de la même manière, mais nombreuses sont celles qui portent une grande attention à la multidisciplinarité et à l'égalité des intelligences. Comme le soulignait Anne Perrault-Soliveres⁵, tous les savoirs en dehors de l'hégémonie d'une pensée médicale scientifique, y compris ceux de (celles qui travaillent) la nuit, doivent être pris en compte. C'est ce que font les MM lorsqu'elles considèrent les patient.es comme des « partenaires » et tiennent compte de leurs savoirs d'expérience, les patient.es connaissant mieux leur trajectoire et les éléments subjectifs liés à leur santé.

Au-delà de l'intégration des patient.es, il s'agit de stimuler la démocratie interne et de trouver des moyens créatifs de s'assurer que les patient.es restent au centre des réflexions et activités de la MM. Certaines créent un comité de patients, d'autres mettent en place des règles collectives. Nombreuses MM maintiennent ce principe de gestion collective où chaque travailleur.euse dispose d'une voix dans les décisions, qu'il-elle soit médecin ou personnel de nettoyage. Selon Martin Rosenfeld, cette manière de fonctionner constitue aussi une vraie force pour faire réseau à l'échelle d'un territoire. Ce maillage associatif renforce l'accessibilité du plus grand nombre à des soins de qualité, accessibilité déjà rendue plus forte grâce au forfait, qui permet de ne pas faire de distinction sociale entre les publics et de ne pas stigmatiser les plus pauvres. Il faut déconstruire ce stigmatisme des MM pour les pauvres et



convaincre l'ensemble de la population, quelle que soit sa classe sociale, que la prise en charge est beaucoup plus qualitative. Des questions plus globales, comme les déterminants non médicaux de la santé, sont également pris en compte. Les liens avec les associations locales notamment, permettent de prendre en compte les conditions socio-économiques des patient-es. Pour de nombreux médecins en MM, la première maladie à laquelle ils sont confrontés, c'est la précarité. La hausse du coût de la vie, notamment les prix des loyers et de l'énergie, a fait basculer de nombreuses personnes dans la précarité, particulièrement par rapport à leur logement⁶, avec des conséquences dramatiques sur leur santé. Être intégrées dans une communauté permet aux MM de se préoccuper de la santé des gens et plus seulement de leurs maladies.

Cinquante ans après leur naissance, cette proposition de santé collectivisée et considérant les patient.es dans leur complexité et leur inscription dans un territoire reste toujours pertinente, et devrait pouvoir être rendue accessible à tous.tes, et partout

1. Cet article a été rédigé sur base d'une part de l'entretien effectué avec Fanny Dubois, Secrétaire générale de la FMM et Martin Rosenfeld (IEB), dans le cadre de l'émission *Les Promesses de l'Aube* sur Radio Panik le 22 juin 2022 (www.radiopanik.org/emissions/les-promesses-de-l-aube/maisons-medicales) et d'autre part, des propos échangés lors du Congrès de la FMM des 10 et 11 juin 2022.
2. Le principe du forfait est que la MM reçoit des mutuelles un forfait pour chaque patient-e inscrit-e, ceux-ci ne payant donc rien lorsqu'il-elles viennent en consultations. Ce système garantit une solidarité entre les patient-es qui ont de grands besoins et ceux qui en ont moins, solidarité tant intergénérationnelle que socio-économique ou sanitaire, mais permet également de « faire autre chose », en leur proposant d'autres services, notamment des activités sortant de la pure « médecine ». Ce système rend également l'accès aux soins plus facile puisque les patient-es ne paient rien.
3. Association belge des syndicats médicaux
4. Assurance Soins de santé et indemnités
5. Auteure de *Infirmières, le savoir de la nuit* (Paris, PUF, 2001).
6. Catherine JOIE, « Bruxelles Malade. Portrait d'une ville où les inégalités fonctionnent en cercle vicieux », *Médor*, 2022 (en ligne) <https://bxi-malade.medor.coop/>

Mon histoire de formation, celle que j'ai reçue, celle que je pratique

Utilisé dans une perspective d'Éducation permanente par le Cefoc, le Récit de vie a pour objectif de RELIER. Relier passé, présent et futur ; relier les éléments disparates pour donner sens et cohérence à des existences individuelles, relier le sujet à ses ancrages familiaux et sociaux, relier des individus entre eux, des problématiques personnelles et des questions sociales.

Les objectifs de la formation de formateur.rices au récit de vie sont d'une part d'acquérir en groupe les principes de la méthodologie sur base d'un travail d'implication personnelle à partir d'un thème dont les participant.es ont une certaine expérience et d'autre part, de

faire émerger un questionnement, à la fois sur la méthodologie du récit de vie et sur le thème retenu.

Dates : 8 demi-journées (15 novembre, 13 décembre 2022 de 9h30 à 12h30) et 2 journées complètes. Les autres journées seront choisies par le groupe.
Lieu : CEFOC (rue Saint Nicolas, 84 à 5000 Namur)
Prix : Institution : 600 € (avec possibilité de l'intervention du Fonds 4S) ; Individuel : 300 €
Infos et inscription : CEFOC Véronique Herman Tél. : 081/23 15 22 GSM : 0498/12 21 43
Mail : veronique.herman@cefoc.be
www.cefoc.be



ciep
IN 1990



cefoc
CENTRE DE FORMATION CARDIUM

GROUPE DE RÉFLEXION



INFOS ET INSCRIPTIONS

Marie-Christine Dewez (Ciep)
0472/88 33 58 - mc.dewez@mocluxembourg.be

Isabelle Paquay (Cefoc)
0479/39 34 98 - isabelle.paquay@cefoc.be

Avec le soutien de  **SAINT-HUBERT**

Maison Citoyenne (Bibliothèque publique - Salle Harry Potter) Av P. Poncelet, 22 - Saint-Hubert

Vers une société du « sans contact » ?

Avec la pandémie, la « distanciation sociale » a fait son apparition dans nos vies. Mais au-delà de la crise sanitaire, n'est-ce pas la société entière qui évolue vers le « sans contact » ? Numérisation, digitalisation s'étendent à tous les domaines de l'existence : culture, travail, enseignement, services publics, banques... Quel humain et quelle société fabriquons-nous en allant toujours plus vite, plus loin vers le « sans-contact » ? Une conférence-débat avec la participation du philosophe Mark Hunyadi.

Date : Samedi 8 octobre 2022
Lieu : Relais des Houdeng (Rue C. Mercier, 13 – 7110 Houdeng-Goegnies)
Inscriptions : CEFOC GSM : 0498/71 86 21
Mail : vanessa.dellapiana@cefoc.be
Infos : www.cefoc.be

Retrouver le sens de son travail

Le Centre Avec organise un parcours de cinq soirées pour travailler les questions de sens du/au travail. L'objectif est de prendre du recul et de discerner (individuellement et en groupe) le sens du travail, sa place dans la société et dans la vie, ses choix et défis professionnels.

Dates : les mercredis 28 septembre, 12 octobre, 26 octobre, 16 novembre et 7 décembre 2022 de 18h00 à 20h00.
Lieu : Centre Avec, rue Maurice Liétart 31, 1150 Bruxelles.
PAF : 20€
Inscription : Centre Avec
Mail : centreavec.be ou info@centreavec.be

Justice climatique, justice sociale... et les convictions ?

Aujourd'hui, les prévisions scientifiques concernant l'environnement sont alarmistes. Notre mode de vie occidental menace la planète et les plus pauvres en sont les premières victimes. La crise de la Covid n'est pas sans lien avec cette situation. Les convictions philosophiques et religieuses s'expriment sur la manière d'être au monde de l'humain. Peuvent-elles déplacer notre regard et nous interpeller dans le sens d'une transition écologique juste et bénéfique pour toutes et tous ?

Les interventions de Brigitte Maréchal, sociologue des religions, Michael Privot, islamologue et Luis Martinez, théologien, permettront de s'interroger sur les relations entre l'humain et la nature. Le bouddhisme et l'animisme seront abordés par différents supports.

Infos et inscription : CEFOC secrétariat
Tél. : 081/23 15 22
Mail : info@cefoc.be www.cefoc.be

**JUSTICE CLIMATIQUE,
JUSTICE SOCIALE,
ET LES CONVICTIONS DANS TOUT ÇA ?**

LIEU :
LA MARLAGNE À WÉPION
(NAMUR)

QUAND ?
LES 15 ET 16 OCTOBRE 2022

Intervenants
 Brigitte Maréchal, sociologue
 Luis Martinez, théologien
 Michael Privot, islamologue

cefoc

2022 Dates à épingler

EXPOSITION ITINÉRANTE « MUSÉE DU CAPITALISME »

Dates : Du 1^{er} au 30 octobre 2022
Lieu : Au Malmundarium, Place du Châtelet
 10 à Malmedy
Inscription : tél. : 0470/ 86.66.29
Mail : malmedy@museeducapitalisme.org

ENVIE D'ÉCRIRE SUR VOTRE MÉTIER

Avec ou sans emploi, jeunes ou âgés, à l'école ou à l'usine, par choix ou nécessité, nous travaillons tou.tes. La Fonderie lance un nouveau atelier d'écriture sur *Une vie de labeur*.

Dates : les dimanche 2, samedi 8 et dimanche 9 octobre 2022 de 9h30 à 16h30
Lieu : La Fonderie (27 rue Ransfort, 1080 Molenbeek)
Infos et inscription : La Fonderie Anne Brunelle Tél. : 02/413 11 85
GSM : 0499/134 955
Mail : abrunelle@lafonderie.be
<https://sites.google.com/view/uneviedelabeur>

SEMAINE DES AIDANTS PROCHES

Dates : du 3 au 9 octobre 2022
Lieux : en Wallonie et à Bruxelles
Infos : www.semaineaidantsproches.be

FESTIVAL DES LIBERTÉS

Festival politique, artistique, interculturel et créatif

Dates : du 13 au 22 octobre 2022
Lieu : Théâtre National – Bruxelles
Programme : <https://www.festivaldeslibertes.be/2022/>

MARCHE POUR LE CLIMAT "WALK FOR YOUR FUTURE"

Date : 23 octobre 2022
Lieu : Bruxelles
Infos : <https://backtotheclimate.be/>

COLLOQUE L'ARME DU DROIT FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE

Date : 28 octobre 2022 de 9h00 à 17h00
Lieu : Pianofabriek (Rue du Fort 35 à 1060 Saint-Gilles)
Programme et inscription : www.liguedh.be/journee-detude-larme-du-droit-face-a-lurgence-climatique/

ACTUALITÉS DE L'ACTION D'ÉDUCATION PERMANENTE, ENTRE URGENCES ET ÉMANCIPATION

Date : vendredi 21 octobre de 9h00 à 17h00
Lieu : Centre Culturel Marcel Hicter – La Marlagne (Chemin des Marronniers, 26 à 5100 Wépion)
Inscription pour le 3 octobre 2022 à 12h00 : <https://form.jotform.com/222473643762055>
Infos : Service de l'Éducation permanente du Ministère de la FWB – Quentin Poncet
Mail : quentin.poncet@cfwb.be

LE FÉMINISME AU QUOTIDIEN

Soirée de conversation une fois par mois sur un aspect du féminisme

Date : 28 octobre 2022 de 18h00 à 20h00
Lieu : Café L'Arsène à Namur
Infos et inscription : Vie féminine Namur
GSM : 0478/79 44 28
Mail : animatrice-namur@viefeminine.be

HABITER AUTREMENT : REPEUSER NOS HABITATS

Conférence gesticulée de Sarah de Laet : « J'habite, tu habites, ils spéculent »

Date : Vendredi 4 novembre à 19h00
Lieu : Maison de la poésie (Rue Fumal 28 à 5000 Namur)
Infos et inscription obligatoire : CIEP Namur Maxime Lethe Mail : maxime.lethe@lilon.be

Habiter autrement, est-ce une utopie ou une nécessité ?

Date : Samedi 12 novembre de 9h30 à 18h00
Lieu : Namur
Infos : www.ciepmocnamur.be/

PARLER DE LA QUESTION COLONIALE À L'ÉCOLE

Journée de formation
Date : 8 novembre 2022 de 9h00 à 16h30
Lieu : Espace Prémontrés (Rue des Prémontrés, 4 à 4000 Liège)
Infos : www.cncd.be/Parler-de-la-question-coloniale-a

FORMATION EN CITOYENNETÉ ORGANISÉE PAR LE CIEP VERVIERS

FORMATION COMPLÈTE 60H LES JEUDIS ET VENDREDIS DE 17H30 À 19H30 ET LES SAMEDIS DE 9H À 13H DU 29 SEPTEMBRE AU 19 NOVEMBRE 2022

NIVEAU DE FRANÇAIS A2 REQUIS

GRATUIT

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA BELGIQUE ET L'EUROPE

DEBATTRE DE THÉMATIQUES POLITIQUES LOCALES ET INTERNATIONALES

SE RENCONTRER, DISCUTER, SE FAMILIARISER À SA LOCALITÉ

INFORMATIONS ET INSCRIPTION :
ONKELINX@MOCLIEGE.ORG
0484/30.74.64



Centres régionaux



BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys, 25 - 1400
Nivelles • 067.21.89.91

BRUXELLES

rue Pléтинckx, 19 - 1000
Bruxelles • 02.557.88.35

CHARLEROI - THUIN

boulevard Tirou, 167 - 6000
Charleroi • 071.31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE

rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590
Ciney • 083.21.24.51

HAINAUT CENTRE

La Louvière:
rue du Marché, 6 - 7100
La Louvière • 064.23.80.20
Mons:
rue Marguerite Bervoets, 10 - 7000
Mons 065.35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL

Tournai:
av. des Etats-Unis, 10 Bte 8 - 7500
Tournai • 069.88.07.64
Ath:
rue de Gand, 28 - 7800
Ath • 068/84.34.31
Mouscron:
rue St-Pierre, 52 - 7700
Mouscron • 056.33.48.68

LIÈGE-HUY-WAREMME

Liège:
rue St-Gilles, 29 - 4000
Liège • 04.232.61.61
Huy:
av. Albert 1^{er}, 6 - 4500
Huy 085.21.11.33

LUXEMBOURG

rue des Déportés, 39 - 6700
Arlon • 063.21.87.33

NAMUR

Centre L'Ilon - rue des Tanneries, 1
5000 Namur • 081.22.68.71

VERVIERS

rue du Centre, 81 - 4800
Verviers • 087.33.77.07

CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz, 19 - 4700
Eupen • 087.59.46.30



Reportage &

Vos toilettes propres ... Nos propres papiers

D'origine étrangère, faute de papiers, de formation ou de moyens, des femmes se retrouvent à soigner ici sans répit enfants, personnes âgées et malades. Clandestines, elles subissent mépris, mauvaises conditions de travail et maltraitements. La famille au loin, des enfants laissés à d'autres, isolées, méconnaissant le pays, sans protection et soins légaux, elles répondent à des besoins en hausse à Bruxelles.

La solidarité syndicale et sororale joue alors : depuis 2018, ces femmes se sont regroupées, avec l'appui du MOC et de la CSC de Bruxelles, en une Ligue des Travailleuses Domestiques. Là, elles confrontent leurs vécus, mènent des actions et placardent leurs revendications. Être régulières, voir leur travail de soin reconnu à sa juste valeur, voilà leurs demandes principales.

Le 16 juin, en référence à la longue grève victorieuse des femmes de chambre de l'Ibis de Paris, elles ont décidé de laisser leur nettoyage ingrat et méconnu pour gagner la place du Luxembourg, où une séance parlementaire a eu lieu et une motion a été votée pour obtenir un permis unique de séjour ET de travail et la régularisation de leur situation légale.

Qu'on ne s'y trompe pas : ces dix-sept femmes qui dépassent ainsi leur condition de femme, de migrante, de sans-papier, de soignante de l'ombre, ne sont pas seules. Derrière elles, se trouvent des milliers de travailleuses domestiques qui ont soif de reconnaissance et de dignité.

Le reportage de *L'Esperluette* rend hommage à leur combat et leur action de juin dernier.

Claudine LIENARD